



ASECNA

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

**RAPPORT
ANNUEL**

2013





ADRESSES UTILES



Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00 - Fax (221) 33 823 46 54



Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18 - Fax : (331) 42 25 73 11



Délégation à Montréal

999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87 - Fax : (1514) 954 15 8151







SOMMAIRE

6-7	1	Mot du Président du Conseil d'Administration
9-17	2	Présentation de l'ASECNA
17-23	3	Faits marquants
25-30	4	Les chiffres clés
31-43	5	Exploitation : Activités et performances
45-48	6	Maintenance
49-50	7	Le contrôle en vol
51-53	8	Sécurité-Qualité
55-59	9	Ecoles
61-63	10	Ingénierie et Prospective
65-66	11	Activités Aéronautiques Nationales
67-70	12	Ressources Humaines et Formation
71-75	13	Finances
77-95	14	Annexes





Le Mot du Président du Conseil d'Administration

L'année 2013 a été marquée par le renforcement de la volonté affichée par le Directeur Général, M. Amadou Ousmane Guitteye d'améliorer de manière sensible la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace ASECNA. Dans ce cadre, et en application de l'accord signé avec le Bureau de la coopération technique de l'OACI (TCB), l'ASECNA est en train d'installer des radars secondaires dans onze centres opérationnels, avec pour objectif à terme d'assurer la visualisation du trafic dans tout l'espace ASECNA. Les premiers radars sont déjà sur site et seront inaugurés et mis en service incessamment.

L'ASECNA affiche également sa volonté d'être le leader des fournisseurs de services de navigation aérienne sur le continent africain. A ce titre, la cellule technique du programme AFI de procédures de vol (AFI FPP) dont la mise en œuvre a été confiée par l'OACI à l'ASECNA au bénéfice de tous les Etats africains est hébergée par l'Agence à Dakar. Ce bureau a pour objectif de soutenir, à l'échelle continentale, la mise en œuvre de procédures de vol sûres et efficaces.





Jean-François THIBAUT



L'ASECNA a également pris le leadership au niveau africain pour l'expérimentation et l'implémentation de la technologie du GNSS/EGNOS dans la région AFI. La collaboration dans ce domaine avec les ACP et l'Union Européenne a abouti au lancement du projet SAFIR (Satellite navigation Services for African Region) financé sur fonds européens et dont l'objectif est de renforcer les compétences des pays africains ACP pour le futur déploiement de cette technique de pointe dans la Région.

Ces différentes initiatives démontrent à souhait que l'ASECNA, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Orientation Stratégique, s'est résolument engagée sur la voie qu'elle s'est tracée, celle de l'amélioration de la performance sécurité et de la bonne gouvernance mises au service du ciel africain. Les prochains mois seront ceux de la consolidation de ces acquis et de l'approfondissement de ces ambitions!





CARTE ETATS MEMBRES





PRÉSENTATION DE L'ASECNA





L'ASECNA, un exemple de coopération interafricaine et malgache

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a été créée à Saint-Louis du Sénégal le 12 décembre 1959. L'Agence est chargée de la conception, de la réalisation et de la gestion des réalisations et services ayant pour objet la transmission des messages techniques et de trafic, le guidage des aéronefs, le contrôle de la circulation aérienne, l'information en vol, la prévision et la transmission des informations dans le domaine météorologique, aussi bien pour la circulation en route que pour l'approche et l'atterrissage sur les aérodromes secondaires.

Établissement public à caractère multinational, elle rassemble 18 Etats membres dont 15 Etats d'Afrique de l'Ouest et du Centre, Madagascar, les Comores et la France.

Il est à noter que la Convention de Dakar reste ouverte à l'adhésion de tout État intéressé, après l'obtention de l'accord unanime des Etats signataires.





Une mission essentielle : la sécurité de la navigation aérienne

Régie par la Convention de Dakar du 25 octobre 1974, l'ASECNA exerce à titre principal les activités communautaires prévues en son Article 2 et, à titre subsidiaire,

gère les activités dites nationales au bénéfice des Etats membres pris individuellement (Articles 10 et 12).

Les activités communautaires

L'Agence a la charge d'un espace aérien étendu sur 16 100 000 km² (1,5 fois la superficie de l'Europe) couvert par cinq centres d'information en vol (Antananarivo, Brazzaville, Dakar Océanique et Terrestre, Niamey, N'Djamena).

Elle y assure le contrôle de la circulation aérienne, le guidage des avions, la transmission des messages techniques et de trafic, l'information de vol, ainsi que le recueil des données, la prévision et la transmission des informations météorologiques.

Ces prestations couvrent aussi bien la circulation en route que l'approche et l'atterrissage. Elle assure les aides terminales sur les 28 aéroports principaux (classés Article 2) des 17 Etats membres du

continent, c'est-à-dire le contrôle d'aérodrome, le contrôle d'approche, le guidage du roulement des aéronefs au sol, l'aide radio et visuelle à l'approche et à l'atterrissage, les transmissions radio, les prévisions météorologiques, le bureau de piste et d'information aéronautique ainsi que les services de sécurité incendie.

Elle a en charge à ce titre la maintenance de l'ensemble des installations nécessaires à la mise en œuvre de ces différentes prestations (mais non des pistes).

Pour le contrôle en vol périodique des aides radioélectriques en route et des aides à l'atterrissage, l'ASECNA dispose d'un ATR 42 équipé d'un banc de calibration à la pointe de la technologie.

Les activités nationales

Au titre des contrats de délégations de gestion (Article 10 de la Convention de Dakar), l'Agence peut se voir confier :

- par chacun des Etats membres : les services et installations aéroportuaires, de navigation aérienne, de lutte contre l'incendie et de météorologie aéronautique pour les aérodromes où ces missions ne sont pas prévues ;
- par les états non-membres : les services et installations aéroportuaires, de navigation aérienne, de lutte contre l'incendie et de météorologie aéronautique.

Ainsi, l'ASECNA a assuré en 2013, la gestion des Activités Aéronautiques Nationales de neuf Etats membres (Bénin, Burkina, Centrafrique, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal et Tchad) qui ont signé des contrats particuliers avec elle.

Quant aux missions d'ingénierie, qui lui sont confiées par les Etats membres, l'Agence en assure l'exécution avec le concours de ses directions spécialisées.

Autres activités

L'Agence est aussi chargée de la gestion d'écoles de formation pour les besoins de l'aviation civile.

Elle peut en outre assurer des prestations d'études et de services en rapport direct avec ses missions.

C'est ainsi que l'Agence réalise, avec son avion laboratoire

ATR 42, la calibration en vol des aides à la navigation aérienne pour de nombreux Etats africains non membres de l'Agence notamment en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, au Maroc, aux Seychelles, à l'Ile Maurice, à la Réunion ainsi que dans la zone des Caraïbes.





Organisation

Les structures statutaires

Le **Comité des Ministres** définit la politique générale de l'Agence. Il se réunit au moins une fois par an en session ordinaire.

Le **Conseil d'Administration** prend les mesures nécessaires au fonctionnement de l'ASECNA, au moyen de délibérations relatives notamment aux budgets annuels de fonctionnement et d'équipement. Il se réunit au moins deux fois par an.

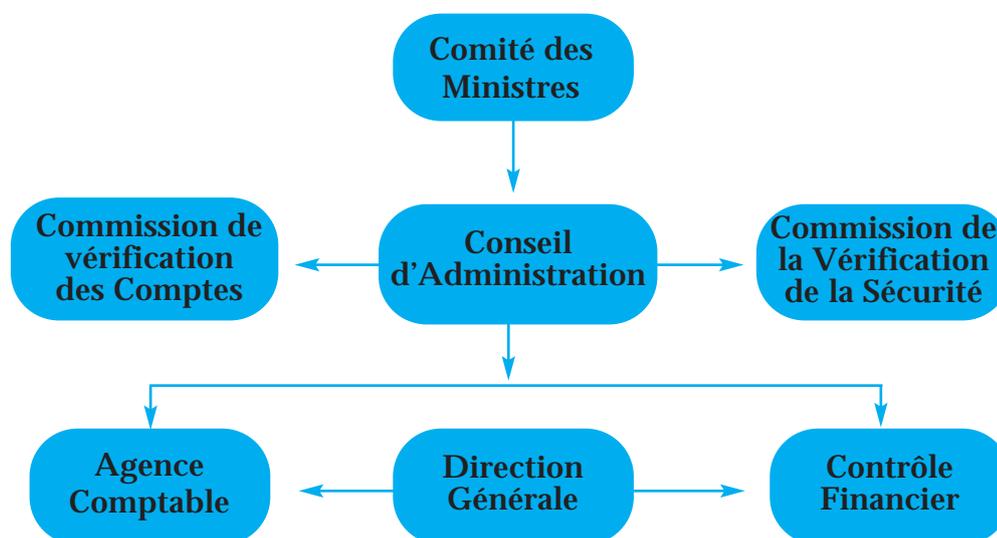
Le **Directeur Général**, assisté de deux (2) Directeurs, assure la gestion de l'Agence en exécution des décisions prises par les deux instances statutaires précitées. Il recrute tout le personnel de l'Agence à l'exception de l'Agent Comptable et du Contrôleur Financier et est responsable de sa gestion administrative. Il nomme dans chaque Etat membre un agent qui porte le titre de "Représentant". Cet agent est responsable des activités de l'Agence dans son Etat d'affectation.

L'**Agent Comptable**, nommé par le Conseil d'Administration après agrément du Comité des Ministres, tient la comptabilité générale et la comptabilité analytique d'exploitation. Il prépare le compte financier, qui est présenté au Conseil d'administration après avoir été soumis au contrôle de la Commission de Vérification des Comptes.

Le **Contrôleur Financier**, nommé par le Conseil d'Administration après agrément du Comité des Ministres, a une mission générale de contrôle de la gestion de l'établissement et de surveillance de toutes les opérations susceptibles d'avoir directement ou indirectement une répercussion économique et financière.

La **Commission de Vérification des Comptes** est composée de trois membres désignés par le Conseil d'administration. Elle établit, pour le Conseil d'Administration et pour chaque Ministre de tutelle, un rapport sur la régularité de la gestion comptable de l'Agence et formule des propositions motivées sur le quitus à donner à l'Agent Comptable.

La **Commission de Vérification de la sécurité** est composée de quatre experts choisis par le Conseil d'administration. Elle a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans ses attributions relatives à la sécurité et est chargé à ce titre, de suivre la mise en place et le bon fonctionnement d'un système de gestion de la sécurité (SGS) conforme aux normes et pratiques recommandées par l'OACI.





Les services de l'ASECNA extérieurs au Siège

Les Représentations

Dans chaque Etat membre (hormis la France), les missions de l'Agence sont assurées par une Représentation ayant à sa tête un Représentant nommé par le Directeur Général en accord avec le Ministre de tutelle concerné ; cet agent est responsable des activités de l'Agence dans son Etat d'affectation.



Les Délégations

L'Agence dispose de trois délégations, à Paris, à Montréal auprès de l'OACI et à Accra.

1- La délégation de l'ASECNA à Paris (DEXP) assure essentiellement les missions suivantes pour le compte de la Direction Générale :

- liaison avec les Administrations aéronautiques et météorologiques, les organisations internationales, les compagnies aériennes ;
- recouvrement des redevances de route ;
- édition des informations aéronautiques ;
- achat et acheminement des fournitures et matériels pour les représentations et le Siège à Dakar.

2- Un Délégué permanent de l'Agence auprès de l'OACI est affecté à Montréal.

Celui-ci est membre de la Commission de navigation aérienne de l'OACI. A ce titre, il participe à la totalité

des travaux de cet organe qui a pour tâche essentielle d'aider le Conseil de l'OACI à mener à bien le programme des travaux techniques de l'Organisation mondiale dans le domaine de la navigation aérienne.

La Délégation à Montréal représente l'Agence aux travaux de groupes d'experts de la navigation aérienne au Siège de l'OACI et entretient des relations quotidiennes d'échange et de suivi avec les délégations nationales représentées auprès de cette organisation

3- La Délégation de l'ASECNA à Accra a pour mission essentielle, « le suivi et la mise en œuvre des Protocoles d'accords signés le 17 octobre 2008 relatifs à la Cogestion de la Région d'Information de Vol (FIR) d'Accra entre le Bénin, le Ghana et le Togo d'une part et, entre l'ASECNA et la Ghana Civil Aviation Authority (GCAA), d'autre part ».





Les écoles de l'ASECNA



14

RAPPORT
D'ACTIVITE
2013

L'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC), créée en 1963, à Niamey (Niger) est chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Agence en matière de formation dans les domaines de la navigation aérienne, de la météorologie aéronautique, du transport aérien et de l'électronique et informatique. A ce titre, elle assure la formation des :

- Techniciens en Aviation Civile, en Météorologie, Transport Aérien
- Techniciens Supérieurs en Navigation Aérienne, Météorologie, Electronique et Informatique, Transport Aérien.
- Ingénieurs dans les spécialités Exploration de l'Aviation Civile, Electronique et Informatique, Météorologie.





ERNAM

L'Ecole Régionale de la Navigation Aérienne et de Management (ERNAM) basée à Dakar (Sénégal) est chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Agence en matière de formation dans les domaines :

- de la gestion de l'information aéronautique (AIM),
- de l'assistance à la navigation aérienne et à la météorologie,
- du génie civil ;
- de la comptabilité ;
- des finances,

- des ressources humaines ;
- de la gestion des projets ;
- de la bureautique ;
- des langues, etc.

Elle peut initier ou se voir confier d'autres formations relevant de l'aviation civile, ou destinées à la satisfaction des besoins de l'Agence et des Etats membres, notamment à travers l'assistance au fonctionnement du Centre AVSEC de l'OACI.



15

RAPPORT
D'ACTIVITE
2013

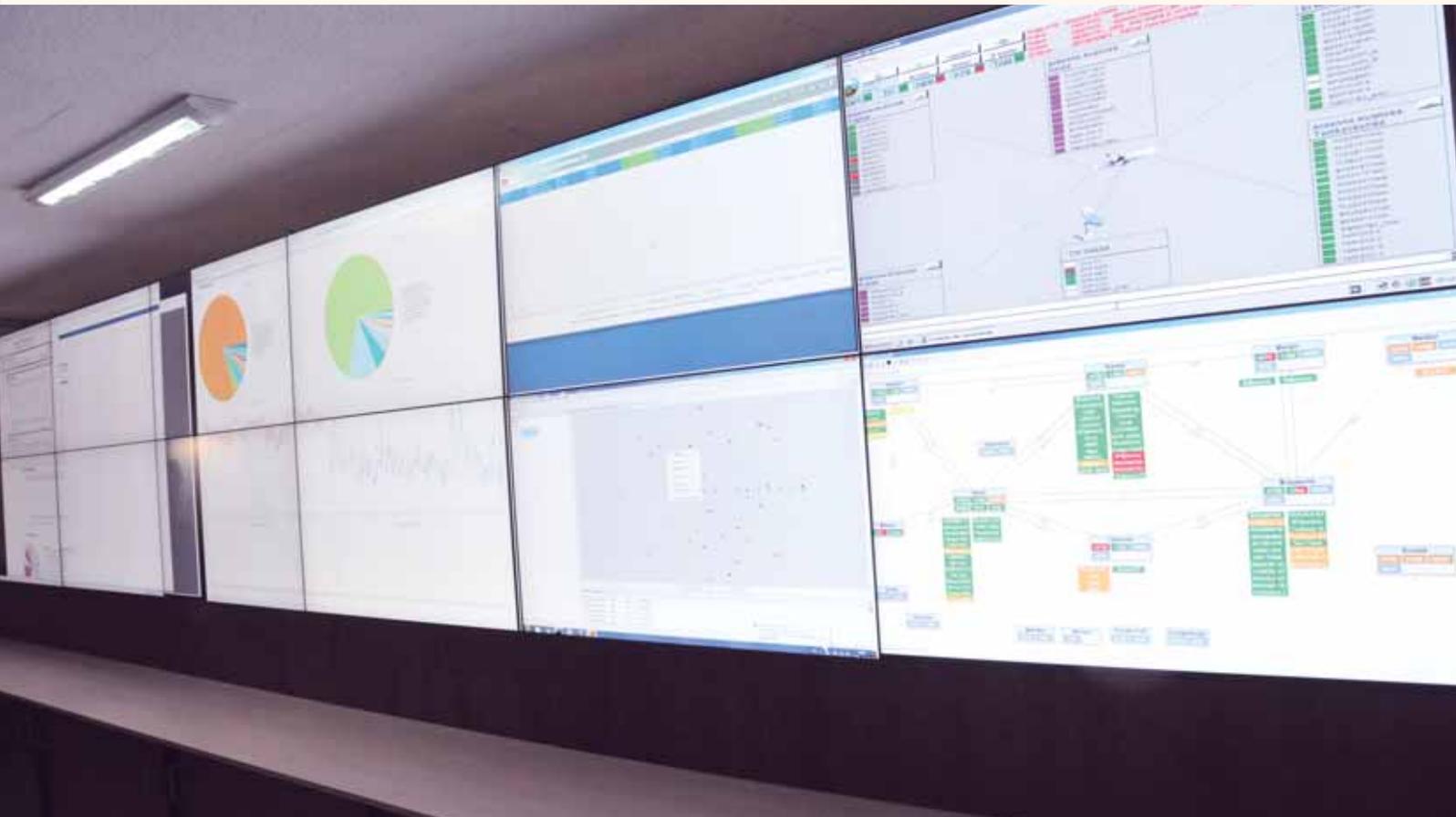
ERSI

L'ERSI (Ecole Régionale de Sécurité Incendie), à Douala (Cameroun), école bilingue (français et anglais) qui assure la formation des pompiers d'aérodrome, des techniciens (chefs d'équipes) et des techniciens supérieurs (Chefs de Section). Avec bientôt un demi-siècle, elle s'est forgé une expérience avérée dans son domaine de compétence grâce à un saut qualitatif lui permettant de s'acquitter avec succès de ses missions, dans un environnement sans cesse évolutif. Dotée d'un outil pédagogique de pointe qui lui permet de concevoir des programmes de formation sur mesure, l'ERSI dispose de moyens modernes pour assurer une formation de qualité à la lutte contre l'incendie. Elle révèle, ainsi, de

plus en plus son importance stratégique dans la formation continue des cadres au sein de l'Agence, et au-delà, au niveau africain.



FAITS MARQUANTS





LES CHIFFRES DU TRAFIC

Le trafic dans les espaces aériens ASECNA a enregistré 510.725 vols en 2013 contre 464.932 vols en 2012, soit une nette augmentation de 9,85%, grâce à une croissance soutenue tout au long de l'année. Il s'agit du plus fort taux de croissance enregistré depuis 2009 ; Le taux de croissance annuel moyen étant de 4,04% sur les cinq dernières années.

Les ARR/DEP représentent 64% des vols. Le nombre de ces vols est en forte croissance par rapport à 2012 (14,64%) et ces derniers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 3,64% sur la période 2009 à 2013.

Les SURVOLS représentant 36% des vols enregistrent une croissance de 2,21% par rapport à 2012 et une croissance annuelle moyenne de 4,75% sur les cinq dernières années.

Des performances opérationnelles en amélioration

Navigation Aérienne

L'année 2013 a été marquée par l'organisation :

- de la 6ème réunion de coordination FIR Dakar
- de la réunion de coordination de la FIR N'Djamena
- du panel technique ASECNA-IATA
- de l'atelier des Chefs Unité Opérations ATC et Chefs

Unité CA

- de l'atelier des Chefs Unité QIP/ATC
- la structure de l'espace aérien
- des activités de formation continue du personnel ATS





Communication, Navigation et Surveillance

L'Agence a poursuivi la consolidation et l'amélioration des services télécommunications aéronautiques, supports indispensables à la fourniture de services de la navigation aérienne et de la météorologie par :

- la mise à jour de la documentation opérationnelle
- les actions de formation continue en perfectionnement (Base CNS) et qualifications

AIM

Les indicateurs de performance opérationnelle liés au niveau de service requis (SLA) du domaine de l'AIM sont les suivants à la date du 31 décembre 2013 :

- Disponibilité des cartes locales : 92%
- Respect du cycle AIRAC : 100%
- Disponibilité des NOTAM : 100%.

Lutte contre l'Incendie (SLI)

Taux moyen de disponibilité du niveau de protection : 94% (92% en 2012)

Cette performance (objectif 100%) est liée à des baisses de niveau de protection enregistrées à Bangui, Pointe-Noire, Cotonou, Mvengué, Nouakchott, Nouadhibou, N'Djamena, Sarh, Garoua, Yaoundé, Lomé, Niamtougou,

Malabo ainsi que l'aérodrome de Gao hors contrôle ASECNA depuis le 21 avril 2012, consécutives à l'immobilisation de véhicules SLI.

Assistance météorologique à l'aéronautique

Le nombre de protections des vols effectuées dans les centres météorologiques au cours de l'année 2013 est de 141.020 contre 128.330 en 2012, soit une hausse de 9,89%. Cette hausse est due à la reprise progressive des

activités à Bamako mais aussi à l'augmentation du trafic dans beaucoup d'autres d'aérodromes, notamment à Port-Gentil, Moroni, Douala, Yaoundé, Niamey et Abidjan.

Le contrôle en vol

Au cours de l'année 2013, les prestations réalisées par le Contrôle en Vol portent sur un cumul de 302 heures et 06 minutes effectuées en 3 missions de calibration

couvrant 160 stations, pour des objectifs fixés à 800 heures de vol, 250 calibrations. Soit une réalisation des objectifs de 60% en heures de vol et 88% en nombre de calibrations.

Evènements sécurité

A la date du 31 décembre 2013, 1546 évènements sécurité ont été enregistrés dans les centres ATS, soit une augmentation de 47% par rapport à 2012. Ce nombre élevé d'évènements ne traduit pas, en réalité, une dégradation du niveau de sécurité. Elle s'explique principalement par la mise en œuvre effective du SMS tant

à l'Agence qu'au niveau des exploitants d'aéronefs, en vue d'encourager la notification volontaire et non punitive d'évènements sécurité dans le cadre de la mise en œuvre d'une "culture juste de sécurité" telle que recommandée par l'OACI.





De multiples appuis aux états membres

- Appui de l'ASECNA à l'Institut National de la Météorologie de Guinée Bissau
- Poursuite de la mise en œuvre du projet "Appui de l'ASECNA aux DAC et DMN dans le domaine COM" inscrit au programme 2013 du PSE
- Coopération DGAC française – ASECNA : mise en œuvre expérimentale de l'ADS-B dans la FIR TANA.
- Mission d'échange et de clarification à l'ANAC Mauritanie sur le fonctionnement des structures AIM en Mauritanie.

Des appuis à des pays africains non membres de l'ASECNA

- ✓ Organisation à Banjul (Gambie) de la réunion FIR de Dakar.
- ✓ Organisation et participation à la réunion des ministres des transports du Bénin, du Ghana et du Togo, relative à la gestion de la FIR Accra, tenue à Dakar, les 19 et 20 août 2013
- ✓ Participation aux réunions Benin/Ghana/Togo sur la gestion de la FIR ACCRA.

Une Coopération renforcée avec des institutions internationales

L'ASECNA est actuellement membre de 12 groupes d'experts et groupes d'études mis en place par l'OACI.

- Suivi de la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues des réunions du Groupe de Travail ASECNA/OMM(GTAO) et de la réunion de concertation ASECNA/OMM/DMN tenue en octobre 2011 en vue de la Préparation de la 3ème

- rencontre du Groupe de travail ASECNA/OMM.
- Partenariat avec EUROCONTROL : collaboration dans le cadre des échanges de données AIXM.
- Feedback à l'IATA, aux compagnies aériennes et aux AAC sur les résultats issus des traitements des événements sécurité.
- Organisation du panel technique IATA-ASECNA.

Une grande présence aux rencontres internationales

- ✓ Participation à la 38ème Session de l'Assemblée de l'OACI du 24 Septembre au 04 octobre 2013 à Montréal ;
- ✓ Organisation de l'Atelier sur l'amendement 76 à l'ANNEXE 3 des Normes et Pratiques Recommandées de l'OACI du 15 au 19 avril 2013 à Abidjan ;
- ✓ Participation à la 7ème Réunion de coordination FIR N'Djamena du 26 au 29 novembre 2013 ;
- ✓ Participation à l'Atelier régional sur l'ASBU organisé par l'OACI à Nairobi ;
- ✓ Participation aux réunions OMM et OACI : IWVA6, SADISOPSG/18, ATM/MET TF1 respectivement à Jakarta (Indonésie, Dakar et Nairobi) ;
- ✓ Participation à la troisième réunion de l'Equipe de travail pour la mise en œuvre de la surveillance en région AFI (AS/I/TF/3) à Nairobi au Kenya du 25 au 26 juillet 2013. ;
- ✓ la Première Réunion régionale africaine préparatoire de la Conférence Mondiale de Radiocommunications (CMR-15) organisée par l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) en collaboration avec le Gouvernement du Sénégal et ateliers UAT/Ericsson/ITSO qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) du 18 au 22 mars 2013 ;
- ✓ la vingt-huitième Réunion du Groupe de Travail F du Panel de Communications Aéronautiques (ACP-WG-F/28) tenue à Lima, Pérou du 11 au 22 mars 2013 ;
- ✓ la dixième réunion APIRG ;
- ✓ les Comités de Gestion des réseaux de télécommunications par satellite ;



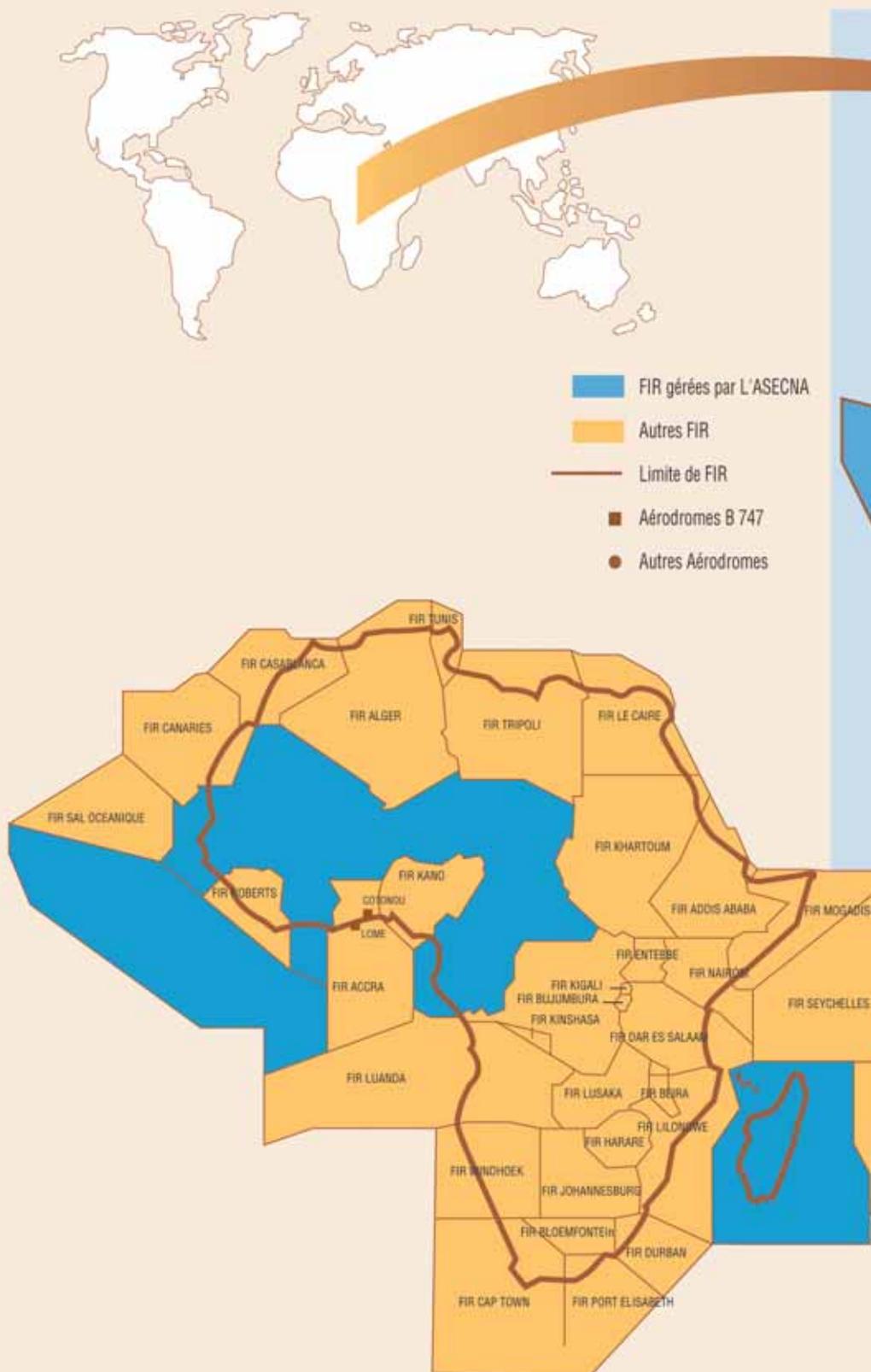


- ✓ les réunions des sous-groupes et des Tasks Force AFI dans les domaines Communication, Navigation et Surveillance ;
- ✓ Participation à la réunion du GROUPE AMDAR (ET-ABO-1) de l'OMM à Genève en septembre 2013 ;
- ✓ Participation à la réunion du groupe d'experts ET-RIC-1 de l'OMM à Nairobi en septembre 2013 ;
- ✓ Participation à la dixième session du groupe de travail sur les phénomènes météorologiques observés et

- prévus sur les aéroports (AMOFSG/10) en juin 2013 à Montréal ;
- ✓ Participation à la réunion du groupe d'experts IPET-WIFI de l'OMM à Genève en juin ;
- ✓ L'organisation de la 6ème réunion de coordination FIR Dakar ;
- ✓ L'organisation de la réunion de coordination de la FIR N'Djamena ;
- ✓ L'organisation du panel technique ASECNA-IATA

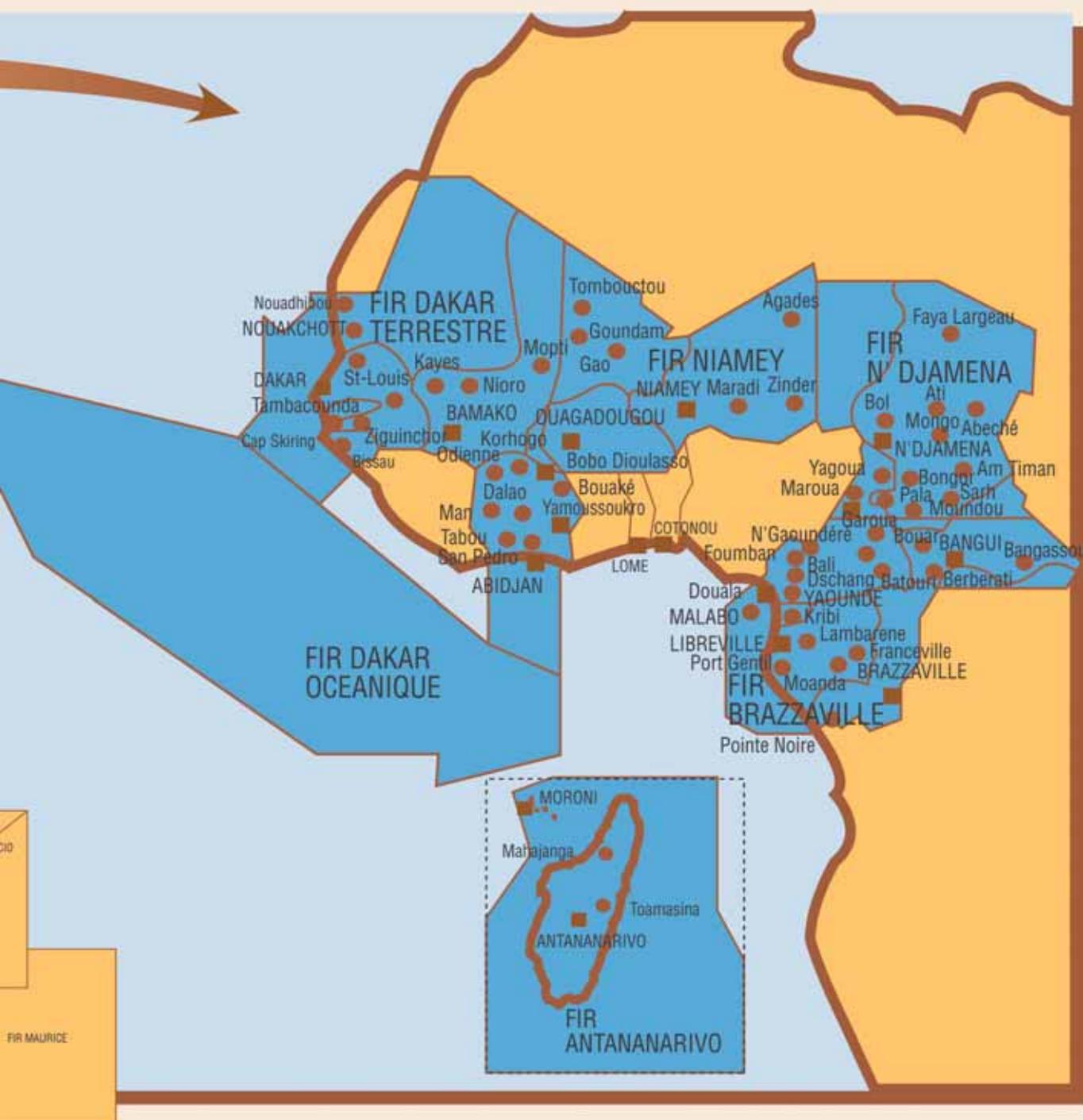


ESPACE AÉRIEN ASECNA (CARTE)





F.I.R. : RÉGION D'INFORMATIONS DE VOL



LES CHIFFRES CLES





Evolution du trafic aérien en route

Comme le définit l'OACI, le trafic aérien en route est comptabilisé par le nombre de vols¹ d'aéronefs réalisés au niveau des régions de contrôle et d'information en vol.

Tableau 1 : Répartition du trafic par centre

FIRs/ Nombre de vols	2008	2009	2010	2011	2012	2013	%09/08	%11/10	%12/11	%13/12
ANTANANARIVO	39 839	34 023	38 330	39 716	40 350	37 659	-14,60%	3,62%	1,60%	-6,67%
BRAZZAVILLE	61 888	64 225	65 262	65 093	63 119	67 574	3,78%	-0,26%	-3,03%	7,06%
DAKAR	84 897	68 438	72 288	77 851	75 611	79 058	-19,39%	7,70%	-2,88%	4,56%
NDJAMENA	35 832	40 874	41 278	36 172	36 930	42 745	14,07%	-12,37%	2,10%	15,75%
NIAMEY	52 554	55 130	56 885	61 497	59 105	63 224	4,90%	8,11%	-3,89%	6,97%
ABIDJAN	28 191	26 770	27 886	27 320	33 946	39 727	-5,04%	-2,03%	24,25%	17,03%
BAMAKO	19 831	19 882	21 455	22 982	19 368	25 751	0,26%	7,12%	-15,73%	32,96%
DOUALA GAROUA YAOUNDE	38 451	38 546	40 031	45 047	44 342	52 128	0,25%	12,53%	-1,57%	17,56%
LIBREVILLE PORT-GENTIL	39 299	38 437	37 603	36 031	34 721	40 862	-2,19%	-4,18%	-3,64%	17,69%
NOUAKCHOTT NOUADHIBOU	10 908	30 756	32 849	33 844	35 565	38 372	181,96%	3,03%	5,09%	7,89%
OUAGADOUGOU BOBO-DIOULASSO	17 830	18 901	22 555	24 789	21 875	23 625	6,01%	9,90%	-11,76%	8,00%
TOTAL	429 520	435 982	456 422	470 342	464 932	510 725	1,50%	3,05%	-1,15%	9,85%

Analyse du trafic par nature de vol (ARR/DEP et SUR)

La répartition du trafic par vols arrivés et départs (ARR/DEP)¹, survols (SURVOL)² se présente en 2013 comme suit :

- o Les ARR/DEP représentent 64% des vols. Le nombre de ces vols est en forte croissance par rapport à 2012 (14,64%) et ces derniers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 3,64% sur la période 2009 à 2013.

- o Les SURVOLS représentant 36% des vols enregistrent une croissance de 2,21% par rapport à 2012 et une croissance annuelle moyenne de 4,75% sur les cinq dernières années. L'évolution des redevances en route est corroborée essentiellement par celle des survols dont elles dépendent en grande partie.

¹ ARR/DEP = ensemble des vols ayant pour aéroport de provenance ou de destination un aéroport situé à l'intérieur de l'espace aérien ASECNA.

² Survols = sous ensemble de survol pour désigner l'ensemble des vols ayant pour aéroports de provenance et de destination un aéroport autre que ceux situés à l'intérieur des espaces aériens ASECNA.





Tableau 2 : Répartition du trafic par nature de vol

Nature du vol	2008	2009	2010	2011	2012	2013	%12/11	%13/12	TCAM	Part_12	Part_13
ARR/DEP	283 650	283 790	291 855	292 855	285 631	327 460	-2,47%	14,64%	3,64%	61,44%	64,12%
SURVOLS	145 870	152 192	164 567	177 487	179 301	183 265	1,02%	2,21%	4,75%	38,56%	35,88%
Total	429 520	435 982	456 422	470 342	464 932	510 725	-1,15%	9,85%	4,04%	100,00%	100,00%

Les principaux courants de trafic aérien

La segmentation du trafic aérien en route global par courant de trafic montre que les échanges entre pays africains restent majeurs avec 59% du trafic total, suivis

des relations avec les pays européens avec 26% du total (voir tableau 3 et graphique 4).

Tableau 3 : Répartition du trafic par courant régional

Nomcourant	2008	2009	2010	2011	2012	2013	%12/11	%13/12	TCAM	Part_12	Part_13
Intra-Afrique	260 491	262 298	275 498	271 098	264 939	299 659	-2,27%	13,10%	3,39%	56,98%	58,67%
Europe-Afrique	108 959	113 107	113 059	125 737	121 624	129 219	-3,27%	6,24%	3,39%	26,16%	25,30%
Europe-Amérique	34 568	34 117	36 115	39 735	40 372	41 358	1,60%	2,44%	4,93%	8,68%	8,10%
O rient)-A friq ue	13 881	14 696	15 693	15 747	16 133	17 104	2,45%	6,02%	3,87%	3,47%	3,35%
Amérique-Afrique	10 181	9 643	12 245	13 416	15 101	14 946	12,56%	-1,03%	11,58%	3,25%	2,93%
Asie-Amérique	1 430	2 112	3 794	4 593	6 733	8 034	46,59%	19,32%	39,66%	1,45%	1,57%
Europe-Asie	3	1	2	2	1	5				0,00%	0,00%
Divers	7	8	16	14	29	400	107,14%	1279,31%	165,91%	0,01%	0,08%
TOTAL	429 520	435 982	456 422	470 342	464 932	510 725	-1,15%	9,85%	4,04%	100,00%	100,00%

La répartition de l'activité aérienne par courant de trafic est comme suit :

- la zone intra Afrique est en nette progression en 2013 (13,10%) après une période de baisse au regard de 2012. En effet, les ARR/DEP constituant l'essentiel de ce trafic avec 89% de celui-ci ont augmenté de 13,96%. La croissance en moyenne annuelle au niveau de cette zone étant de 3,39% sur la période 2009-2013 ;
- le courant Europe - Afrique qui représente plus du quart du trafic est en nette reprise (6,24%) entre

2013 et 2012 après une période de recul entre 2011 et 2012 ; ce courant de trafic croît en moyenne annuelle de 3,39% de 2009 à 2013. Ce sont notamment les ARR/DEP qui poussent ce trafic à la hausse car ils ont augmenté de 19,04% alors que les survols enregistrent une baisse de 1,14% ;

- le courant Europe - Amérique représentant 8% du trafic global poursuit sa croissance avec 2,44% en 2013 après une augmentation de 1,16% en 2012 ; sur ce tronçon la croissance en moyenne annuelle est de

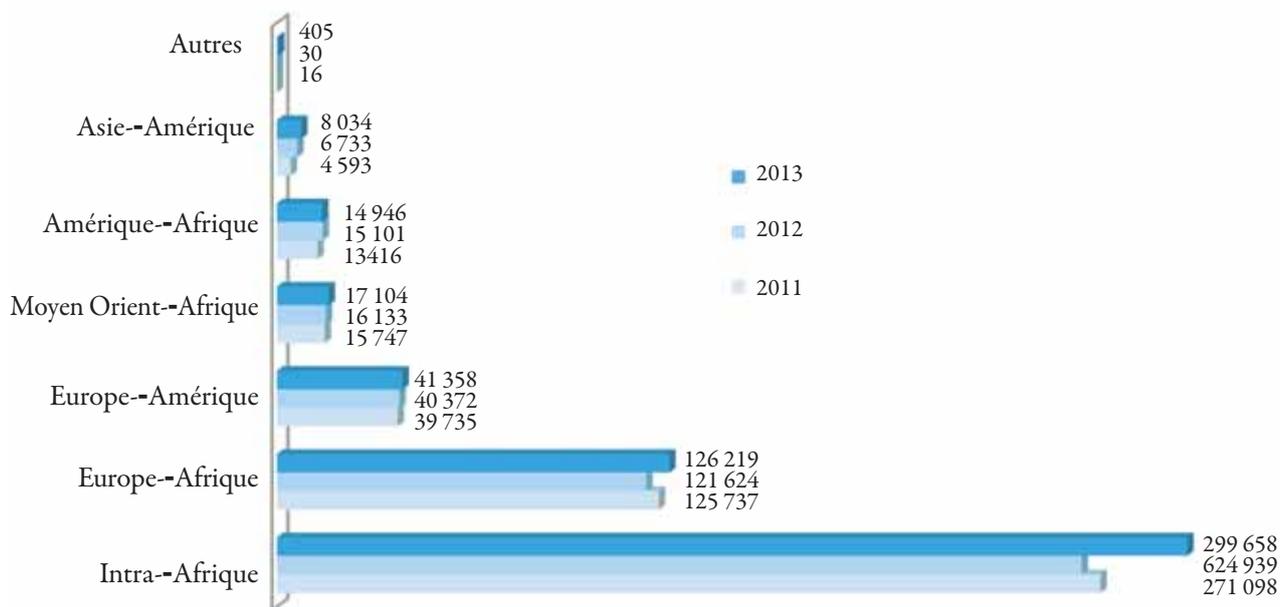




4,93%. Cette zone concerne essentiellement les mouvements entre l'Europe et l'Amérique du sud dans le Corridor Océanique EUR/SAM, et ne concerne que les survols ;

- le niveau du courant Asie – Afrique représentant 3,35% du trafic enregistre une hausse de 6,02%. L'axe Afrique – Moyen Orient reste l'activité majeure de cette zone avec une activité grandissante des survols majoritaires dans cet axe (75% du trafic) et dont la croissance était de 6,33% en 2013 ;
- le courant Amérique – Afrique qui représente 2,93% du trafic global décroît de 1.03% après une augmentation de 12,56% en 2012. En effet, les survols constituant plus de 4/5 du trafic ont connu une régression de 4,49% en 2013 au regard de 2012, poussant ainsi ce trafic vers le bas malgré la tendance inverse des ARR/DEP (hausse de l'ordre de 16%).

Evolution du niveau de trafic par courant régional



Graphique 3 : Evolution du niveau de trafic parcourant régional

Les principaux types d'avions utilisés

A partir d'une typologie des aéronefs en fonction de leurs poids (léger, moyen, lourd)³, on peut dresser un

tableau répartissant le trafic selon la masse de l'avion (voir tableau 4).

³ Cf. Doc. 8643 AOCI : répartition par catégorie de turbulence de sillage (WTC)
Léger : petits porteurs : aéronefs dont le poids est inférieur strictement à 7 tonnes
Moyen : moyen porteur : aéronefs dont le poids est compris entre 7 et 140 exclu
Lourds : gros porteurs : aéronefs dont le poids est supérieur à 140 tonnes inclus





Tableau 4 : Répartition du trafic par type d'appareil

Type_Appareil	Typetraffic	2008	2009	2010	2011	2012	2013	%12/11	%13/12	Part_12	Part_13
Gros Porteur	ARR/DEP	49 563	48 974	50 620	52 816	52 802	63 091	-0,03%	19,49%	41,52%	39,77%
	Survols	118 643	119 073	124 731	139 242	140 239	140 010	0,72%	-0,16%		
	Cumul	168 206	168 047	175 351	192 058	193 041	203 101	0,51%	5,21%		
Moyen Porteur	ARR/DEP	193 521	197 385	199 457	195 119	193 108	219 901	-1,03%	13,87%	49,80%	51,43%
	Survols	26 385	32 232	39 145	37 620	38 418	42 789	2,12%	11,38%		
	Cumul	219 906	229 617	238 602	232 739	231 526	262 690	-0,52%	13,46%		
Petit Porteur	ARR/DEP	40 568	37 433	41 778	44 920	39 721	44 468	-11,57%	11,95%	8,68%	8,80%
	Survols	842	887	691	625	644	466	3,04%	-27,64%		
	Cumul	41 410	38 320	42 469	45 545	40 365	44 934	-11,37%	11,32%		
TOTAL		429 522	435 984	456 422	470 342	464 932	510 725	-1,15%	9,85%	100,00%	100,00%

Les moyens porteurs constituent toujours la moitié des avions gérés dans l'espace ASECNA et enregistrent une croissance de 13,46% en mois 2013 par rapport à 2012. Les gros et petits porteurs suivent la même tendance avec des hausses respectives de l'ordre de 5% et 11%.

➤ Statistiques des vols reconstitués 2008-2013

L'analyse porte sur les données annuelles 2013 pour lesquelles la reconstitution des vols est finalisée et où l'on enregistre une croissance de 6,67% par rapport à 2012, comme le montre le graphique 4.

Une analyse plus reculée dans le temps de l'évolution du trafic sur les cinq années précédentes (2009-2013) montre une croissance annuelle moyenne de 2,23%.

Il est à noter cependant sur la même période des variations diverses de l'évolution du trafic en fonction de la conjoncture économique. Ainsi, l'on peut observer avec l'appui du tableau 5 :

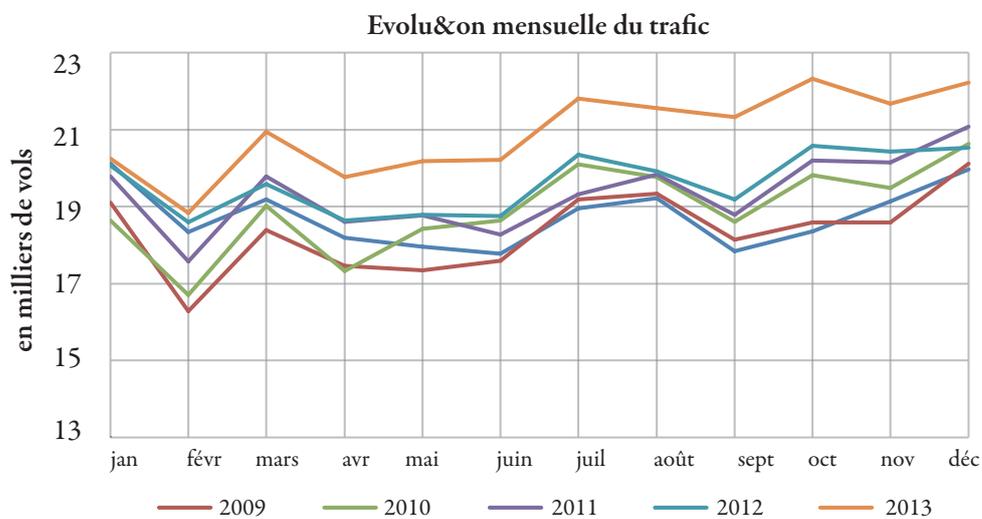
- o Un ralentissement de la croissance du trafic à 1,08% en 2008 lié certainement à la crise économique et

Quels que soient les types d'avions, les ARR/DEP connaissent des croissances significatives. Quant aux survols, ils sont en régression au niveau des petits et gros porteurs.

financière qui n'a épargné aucun secteur y compris le transport aérien ;

- o Une baisse du trafic de 2,18 % de 2008 à 2009 en raison de la récession résultant de la crise financière dont les conséquences n'ont pu être compensées par la reprise économique amorcée à partir du deuxième semestre 2009 ;
- o Cette tendance à la hausse s'est confirmée de 2009 à 2013 avec cependant, un ralentissement de la croissance en 2012 ;
- o L'année 2013 est marquée par une nette progression du trafic en rapport avec une période favorable du transport aérien.





Graphique 4 : Evolution mensuelle des vols reconstitués

Tableau 5 : Evolution annuelle des vols reconstitués

Vols reconstitués						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Cumul	225 079	220 172	227 177	232 195	235 460	251 156
Tx de croiss.	1,08%	-2,18%	3,18%	2,21%	1,41%	6,67%



EXPLOITATION ACTIVITÉS ET PERFORMANCES





SERVICES DE NAVIGATION AERIENNE

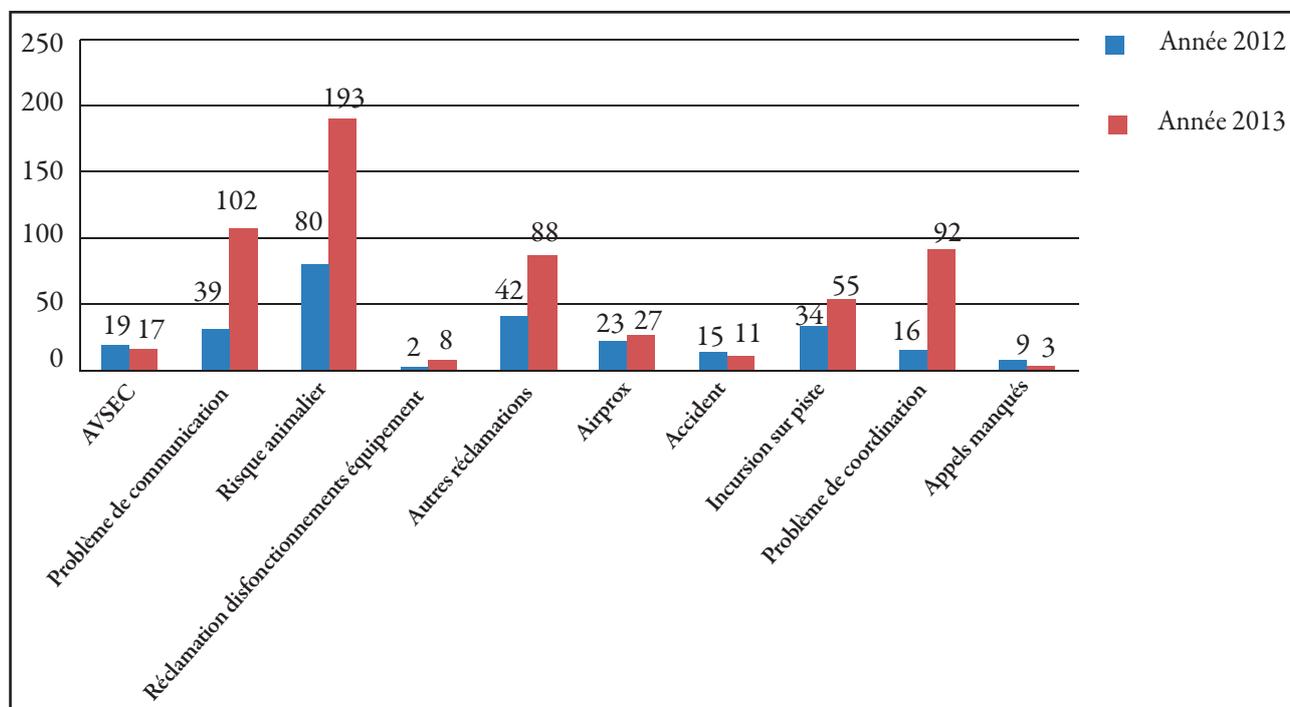
L'année 2013 a été marquée par l'organisation de la 6^{ème} réunion de coordination FIR Dakar, de la réunion de coordination de la FIR N'Djamena, du panel technique ASECNA-IATA, mais aussi de l'atelier des

Chefs Unité Opérations ATC et Chefs Unité CA, des Chefs Unité QIP/ATC. Ceci, parallèlement aux activités liées à l'organisation de la structure de l'espace aérien et à la formation continue du personnel ATS.

Les incidents de la circulation aérienne

A la date du 31 décembre 2013, 1546 événements sécurité ont été enregistrés dans les centres ATS dont les

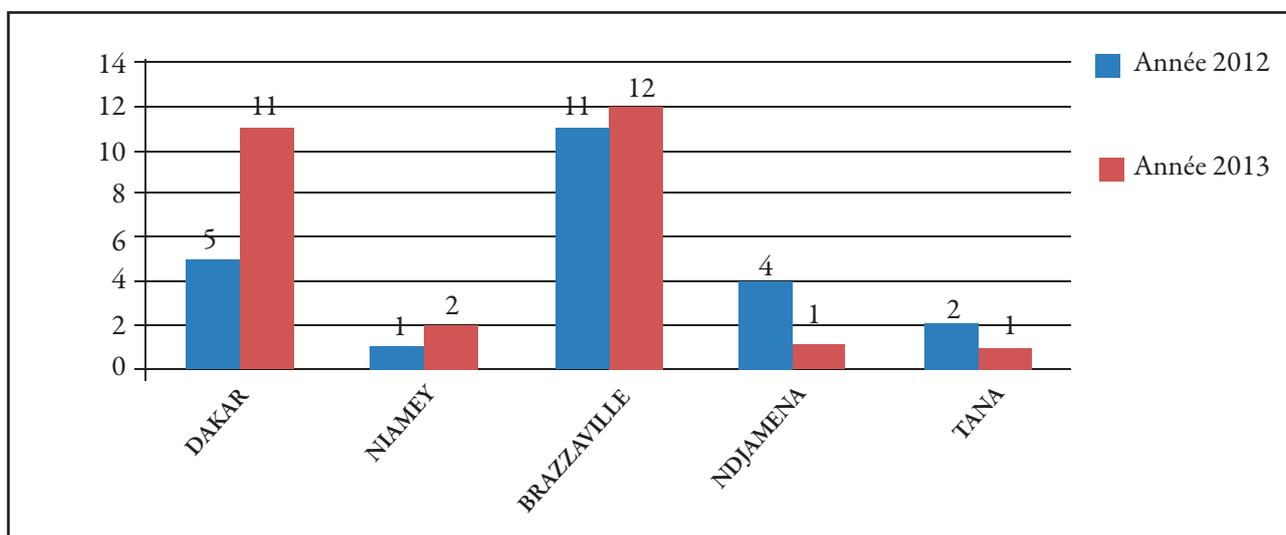
détails sont contenus dans le graphique ci-dessous.



Au cours de l'année 2013, 27 AIRPROX ont été enregistrés dans les espaces aériens gérés par l'Agence, contre 23 AIRPROX en 2012 ; soit une **augmentation de 13%**. Sur les 27 AIRPROX enregistrés en 2013, 20 sont imputables à l'ASECNA (soit 74%), 7 AIRPROX

imputables aux équipages de conduite (11%) et au défaut de coordination par les centres ATS voisins (15%). En 2012, 19 des 23 AIRPROX enregistrés étaient imputables à l'ASECNA, soit 83%.

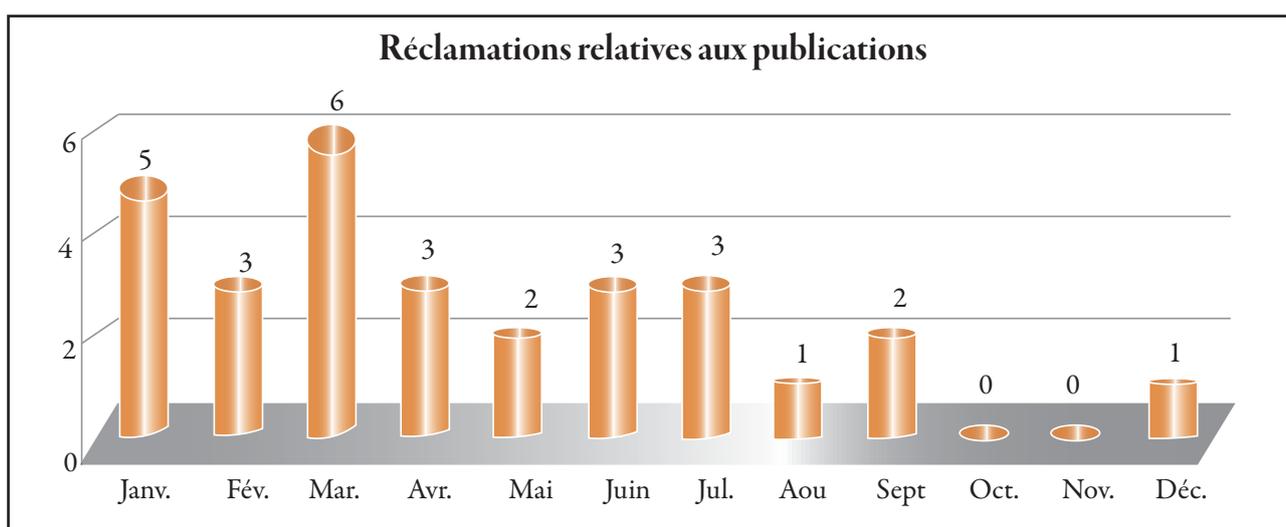




Information aéronautique (AIM)

Les actions réalisées par la fonction AIM visent principalement le contrôle de la qualité des données aéronautiques publiées et l'amélioration du fonctionnement des unités AIM et BNI, ceci dans le cadre de la mise en œuvre du système de management intégré (SMI).

Grace aux mesures prises dans le cadre du contrôle de la qualité de l'information aéronautique, une réduction de 46% a été observée en ce qui concerne les réclamations (27 réclamations pour un semestre en 2012 contre 29 pour deux semestres en 2013).





- Disponibilité des AIP étrangers dans les unités AIM (France, Ghana, BELGOCONTROL, Kenya, Espagne, Portugal, Nigéria, Cap-Vert et Seychelles) portant le taux de disponibilité des AIP étrangers de 13% en 2012 à 43% en 2013.
- Déploiement des processus et procédures relatifs au SMQ/AIM dans les unités AIM, les BNI et l'unité de publication (SIA) de Paris
- Publication de cartes d'aérodrome avec un taux de disponibilité de 92% pour les aérodromes principaux (contre 85% en 2012) et de 70% pour les aérodromes intérieurs (contre 65% en 2012).
- Actions de formation AIM (stages de formation continue l'EAMAC et à l'ERNAM pour 90 stagiaires en pré-qualification, en plus d'un atelier de formation en cartographie pour 40 stagiaires).

Performances opérationnelles AIM

Les indicateurs de performance opérationnelle liés au niveau de service requis (SLA) du domaine de l'AIM sont les suivants à la date du 31 décembre 2013 :

- Disponibilité des cartes locales : 92%
- Respect du cycle AIRAC : 100%
- Disponibilité des NOTAM : 100%.

Les Services de Lutte contre l'Incendie (SLI)

La fonction SLI a mené comme activité majeure en 2013, la mise en œuvre des conclusions et recommandations de la semaine SLI tenue à Douala en novembre 2012 où l'ensemble des instructions SLI en vigueur ont été passées en revue. Ainsi, 90,5% des conclusions et 63,6% des recommandations sont déjà mises en œuvre ou sont en cours pour l'amélioration des

prestations des services de sauvetage et lutte contre l'incendie conformément à la réorganisation des unités SLI. En ce qui concerne la mise en œuvre des antennes mécaniques dans les casernes, les pompiers préposés à cette activité, ont bénéficié de formations locales suite leur admission aux tests de sélection.

Performances opérationnelles SLI

Taux moyen de disponibilité du niveau de protection : 94% contre 92% en 2012

Cette contre-performance (objectif 100%) est liée à des baisses de niveau de protection enregistrées à Bangui, Pointe-Noire, Cotonou, Mvengué, Nouakchott, Nouadhibou,

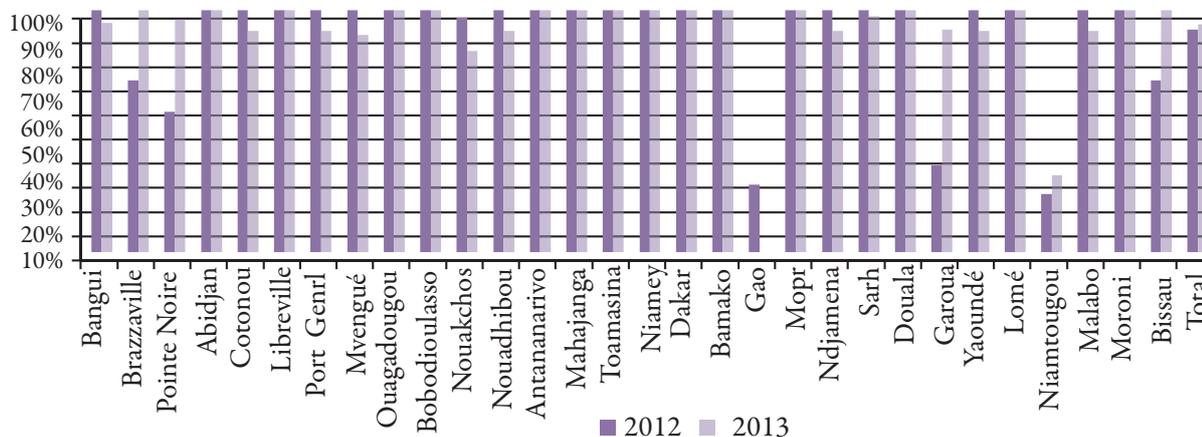
N'Djamena, Sarh, Garoua, Yaoundé, Lomé, Niamtougou, Malabo ainsi que l'aérodrome de Gao hors contrôle ASECNA depuis le 21 avril 2012.

Ces baisses de niveau sont consécutives à l'immobilisation de véhicules SLI.





Niveau de protection assuré sur les aérodromes article 2 2012 et 2013



Les interventions réalisées par les unités SLI sur les plateformes aéroportuaires

Types d'interventions	Nombre	Taux (%)
Intervention sur avion	1770	0,7
Feux bâtiments (installations aéroportuaires)	41	0,01
Protection préventive des vols	240633	95,54
Risque animalier	2419	0,96
Nettoyage parking	257	0,1
Intervention à l'extérieur	54	0,02
Secours à personnes	64	0,03
Autres (feux de forêt, participation à la sûreté, etc.)	6619	2,63
Total	251854	100%

Télécommunications

- Etat de mise en œuvre des circuits SFA
- Le tableau ci-dessous résume l'état de réalisation des circuits du service fixe aéronautique (SFA) de l'Agence.

Service	Circuits planifiés	Circuits mis en œuvre	Taux de mise en œuvre AFI	Circuits bilatéraux mis en œuvre
RSFTA	49	49	100%	55
ATS/DS	124	118	95%	22
SMT	59	42	89%	22

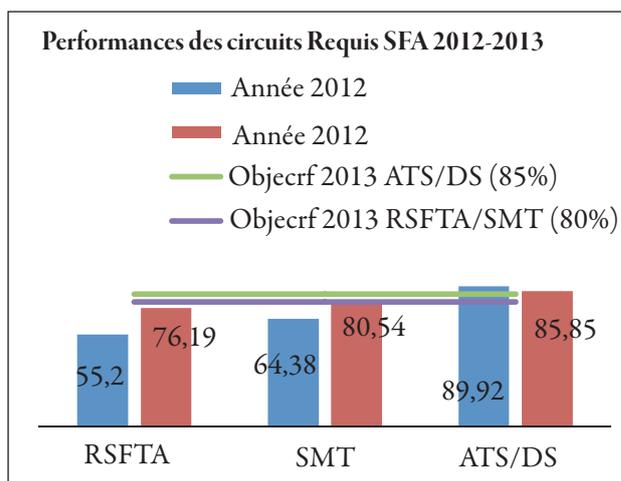
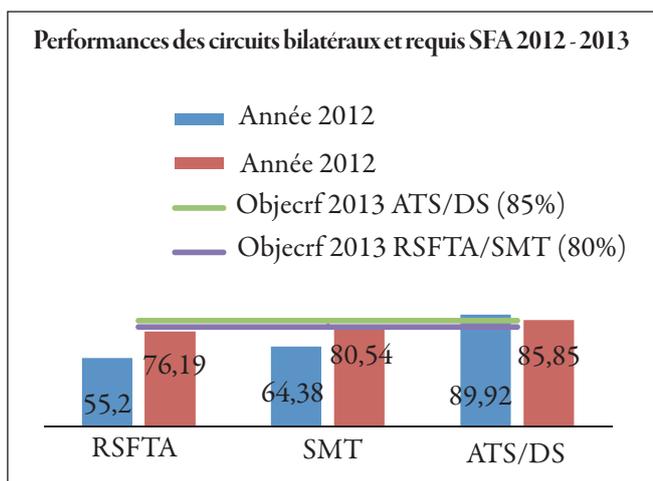


Les circuits RSFTA et SMT non encore mis en œuvre concernent les liaisons avec les centres non ASECNA. Des contacts ont été déjà initiés avec les différents centres correspondants notamment :

- Le Gestionnaire du réseau REDDIG et DGAC pour l'interconnexion des réseaux VSAT REDDIG et CAFSAT pour la réalisation du circuit ATS/DS Dakar/Rochambeau ;
- Le centre de Récife pour la mise en œuvre du circuit ATS/DS Abidjan/Récife ;
- La RVA pour l'extension du réseau VSAT afin de mettre en œuvre le circuit ATS/DS Bangui/Gbadolité qui est pris en compte dans le projet mise en œuvre du circuit SFA du PSE ;

- Le centre d'Alger pour la mise en œuvre de liaisons SMT Dakar/Alger, Niamey/Alger.
- Performances du Service Fixe de Télécommunications Aéronautiques

Les graphiques représentent les performances globales et par centre du service fixe aéronautique avec d'une part, le pourcentage des circuits ayant enregistré un taux de disponibilité supérieur à 97% (norme minimale requise par l'OACI) pour l'année 2013 et d'autre part, les comparaisons par rapport à l'année 2012 et aux objectifs fixés pour 2013.



Les objectifs fixés pour 2013 sont atteints pour les circuits ATS/DS et SMT.

Cependant, en ce qui concerne le RSFTA, il convient de noter:

- plusieurs pannes d'équipements (MOL2P-V24-MESSIR COMM (Brazzaville et Bangui) ;
- le dysfonctionnement des commutateurs MESSIR de certains centres (Bangui et Bissau) ;
- la perception tardive de la coupure par les agents faute de témoin ;
- les coupures d'électricité ;
- la vétusté des commutateurs AMS1500 dans 8 centres ASECNA ;

- les difficultés de coordination avec les voisins non ASECNA.

Toutefois, on note une nette amélioration des performances des circuits au cours de cette année par rapport à l'année 2012.

- Enquête sur les plans de vol manquants

Conformément à la conclusion 18/17 de la réunion d'APIRG/18, l'OACI invite les différents Etats de la région AFI à mener des enquêtes régulières sur les plans de vol manquants pendant une longue période.

En effet, par MEI N°2012/361563/ ASECNA/ DEXD/ DEXDE du 04 mai 2012, chaque centre opérationnel de l'ASECNA a été sensibilisé pour mener des enquêtes mensuelles afin de trouver une solution idoine au problème





des plans de vol manquants. Les enquêtes effectuées concernent les plans de vol manquants de tous les aéronefs tant à l'arrivée qu'en survol.

Selon l'annexe du POS (Plan d'Orientations stratégiques), le taux cible de disponibilité de plan de vol pour l'année 2013 est fixé à 95%. Sur les 178.662 vols relevés dans les comptes rendus des quinze centres opérationnels qui ont participé à l'enquête, 171.237 (soit 95,84%) ont été reçus. La part ASECNA sur les 7425 plans de vol non reçus est donnée par le tableau ci-après :



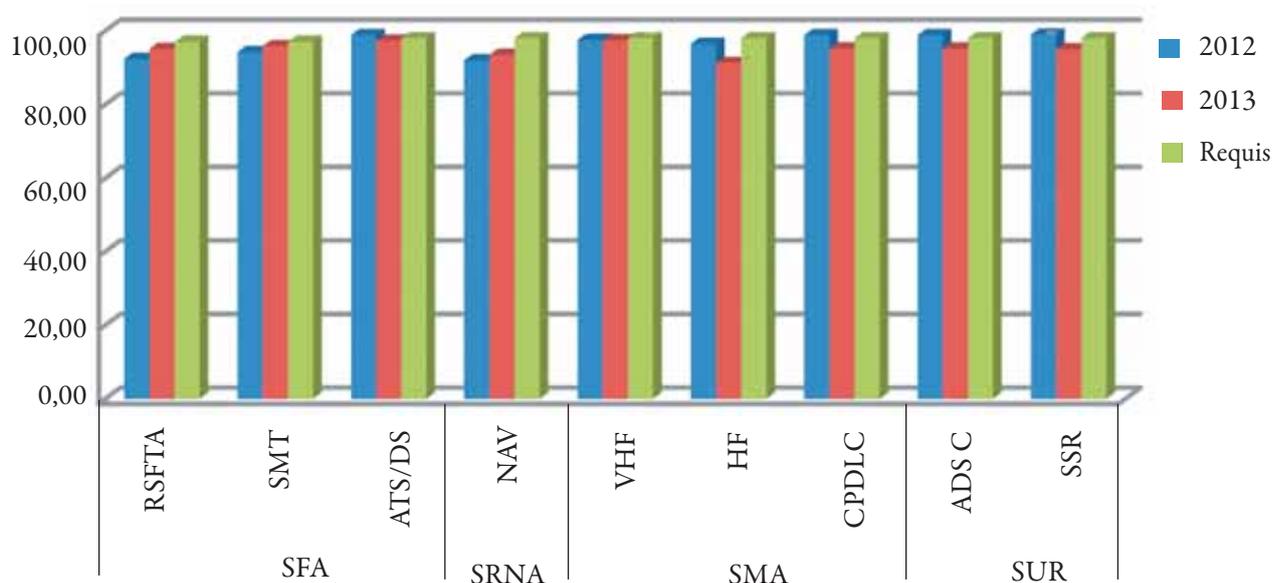
Centres origines/Continent	Nombres	Taux
ASECNA	1557	26,21%
AFI Non ASECNA	4384	73,79%
Europe	831	11,19%
Amérique	328	4,42%
Asie	321	4,32%
Océanie	4	0,05%
Totaux	7425	100%

Afin d'améliorer la disponibilité de FPL dans les différents CCR des trois FIR Dakar, Niamey et Brazzaville, l'ASECNA a mis en œuvre depuis mars 2013 trois adresses collectives (PDAI) pour chacune de ces trois FIRs (confère AIC N°02/A/13 FC et N°03/A/13GO correspondantes à chaque FIR)

- Disponibilité moyenne des services de Télécommunications Aéronautiques

Le graphique ci-après décrit l'évolution de la disponibilité moyenne des services des télécommunications de l'année 2013 par rapport à 2012 et au taux requis.

Disponibilités des moyens et services des Télécommunications 2012/2013





Globalement, nous avons noté avec satisfaction l'amélioration de la disponibilité des moyens de télécommunications durant l'année 2013 par rapport à l'année 2012 (Cf. le graphe ci-dessus).

- **Optimisation du réseau de télécommunications**

En attendant l'audit du réseau de télécommunications en cours sous la coordination de l'OACI (TCB), l'optimisation du réseau AFISNET se poursuit pour faire face aux besoins à court terme. La mise en service

du sous-réseau surveillance dédié aux échanges de données surveillance et du réseau VDI (Voix, Données, Image) pour supporter les nouvelles applications d'entreprise de l'Agence (PGI, FRED, téléphonie VoIP, Internet haut débit, etc.) a permis à l'Agence d'acquérir une capacité additionnelle de 30.5 MHz de bande satellite supplémentaires en vue de la consolidation du réseau.

- **Mise à jour de la documentation opérationnelle**



ASSISTANCE METEOROLOGIQUE A L'AERONAUTIQUE

Performances des stations météorologiques synoptiques

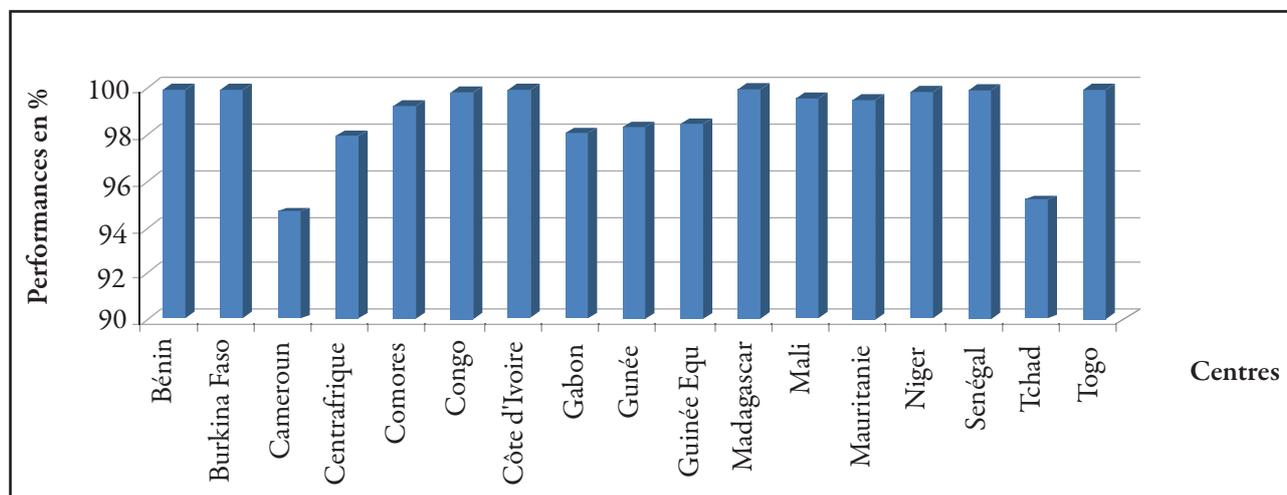
Trente-trois stations synoptiques sont réparties dans les dix-sept Etats membres de l'ASECNA pour une performance annuelle de 98,9% dont la répartition est illustrée par le graphe ci-dessous. Les performances les plus faibles sont observées dans les stations du

Cameroun (94,6%) et au Tchad (95,1%). Cette faiblesse est liée à la transmission des données. Les performances les plus élevées ont été observées au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Sénégal et au Togo.





Performances des centres pour les observations synoptiques de l'année 2013



Graphe des performances des observations synoptiques des 17 Etats membres

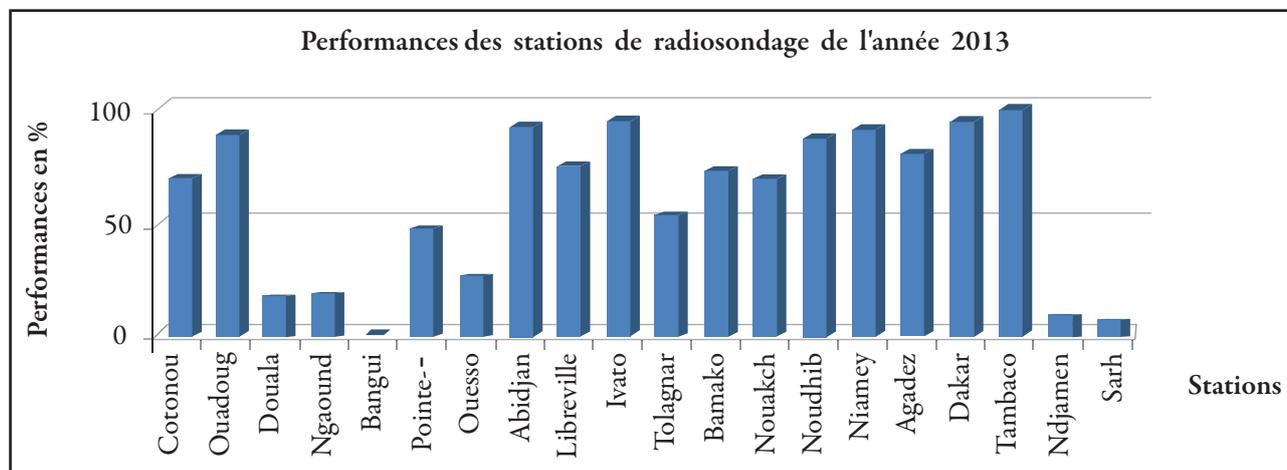
L'objectif de performance du Département (97%) est atteint dans 88% des Etats membres. Ces résultats ne prennent pas

en compte les stations de Tessalit, Gao, Tombouctou au Nord Mali qui sont fermées pour diverses raisons.

Performance des stations de radiosondage

Sur le réseau communautaire composé de vingt-deux stations de radiosondage, quatorze d'entre elles ont connu un fonctionnement quasi normal au cours de l'année 2013. Les stations de Tessalit et de Tombouctou au Mali, Man en Côte d'Ivoire sont fermées. Celles de Bangui en Centrafrique, N'Gaoundéré et Douala au Cameroun, Ouesso au Congo, Ndjamen et Sarh au Tchad ont connu des ruptures de stock en produits fongibles. Au niveau des

stations de Nouakchott, Libreville et Cotonou, des pannes fréquentes d'équipements de poursuite ont été enregistrées. Le rendement moyen annuel du réseau des stations de radiosondage est de 59,4% ; un chiffre en-dessous de l'objectif fixé par le Département météorologie (95%). Les performances les plus élevées ont été observées à Tambacounda (100%), à Ivato (94,9%) et à Abidjan (92,3%).



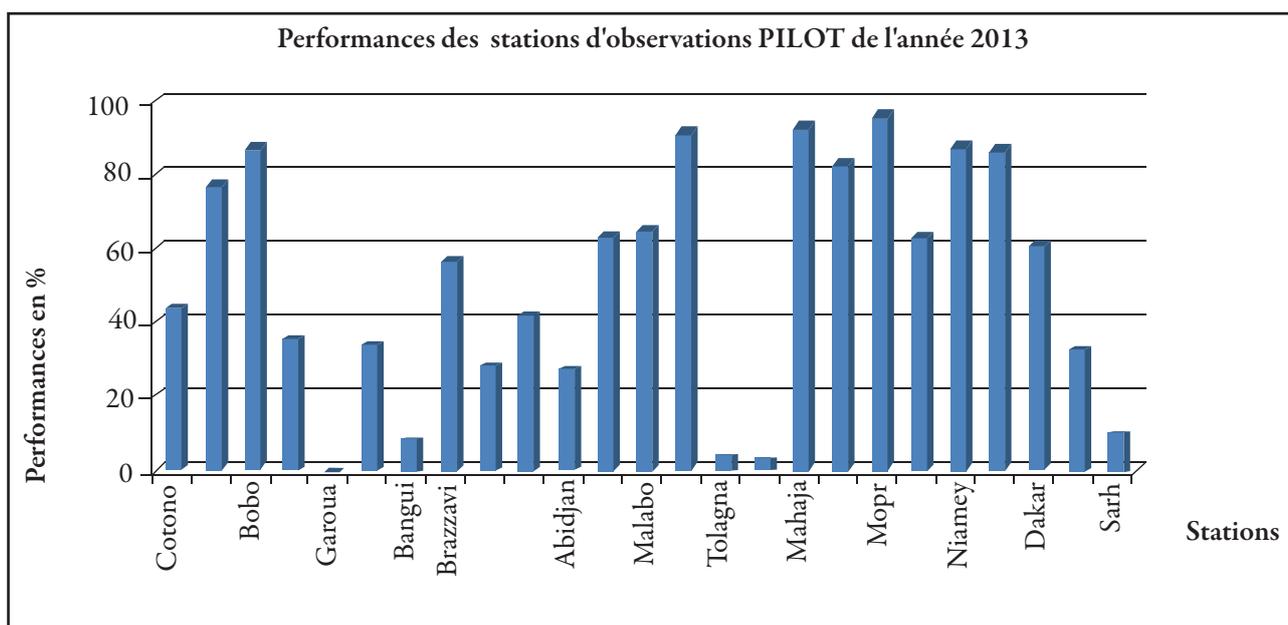
Graphe des performances des stations de radiosondage



Performance des PILOT

Le réseau communautaire comprend 35 stations, dont une quinzaine avec un fonctionnement normal. En plus des causes de contre-performance des radiosondages, il faut ajouter l'absence d'abris à gonflement à Pointe-

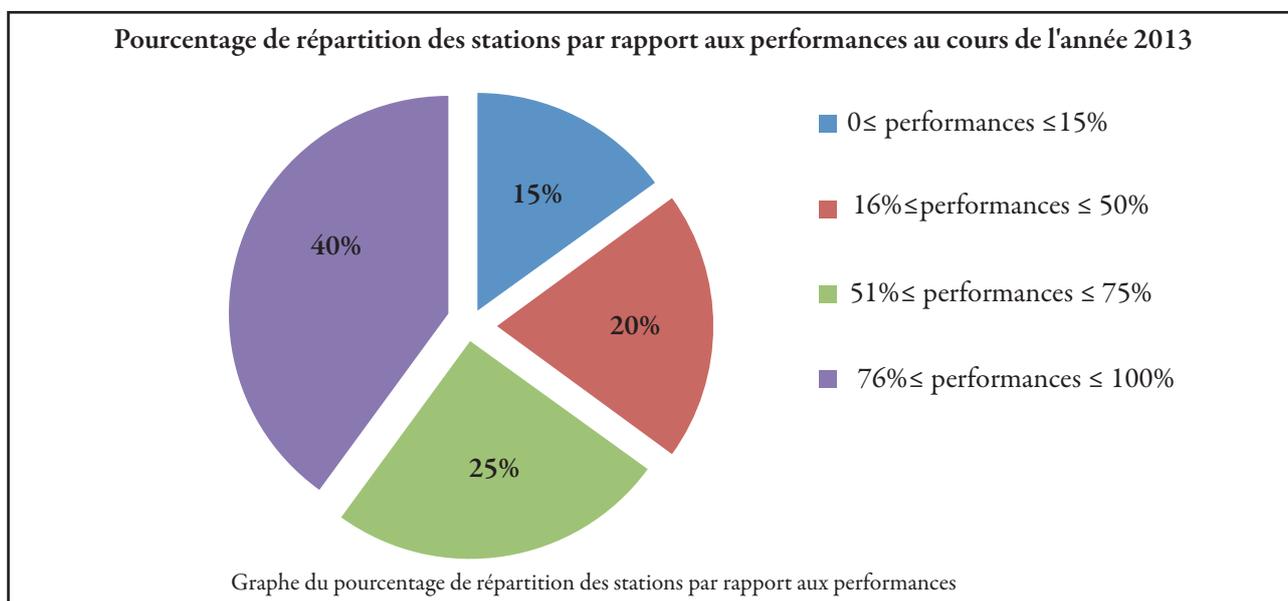
Noire, Nouadhibou, du préparateur d'hydrogène à Garoua, l'indisponibilité des théodolites à Moroni, Cotonou, Malabo et la fermeture de la station de Lomé pour les travaux d'extension de l'aérogare.



Graphe des performances des stations PILOT

La performance annuelle enregistrée est de 59,4%. Cette valeur est très en dessous des objectifs du Département (75%). Seules 40% de stations ont atteint

ces objectifs. Le graphe ci-dessous montre le pourcentage de la répartition des stations pour les performances de 0 à 100%.



Graphe du pourcentage de répartition des stations par rapport aux performances





Protection des vols

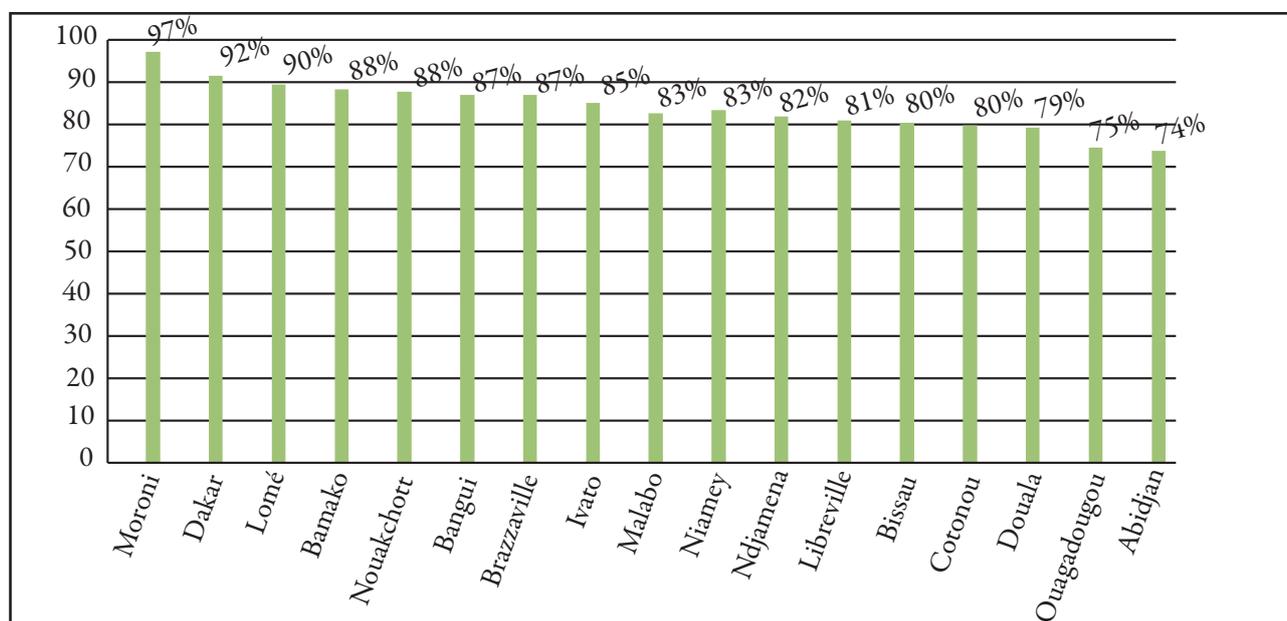
Le nombre de protections des vols effectuées dans les centres météorologiques au cours de l'année 2013 est de 141.020 contre 128.330 en 2012, soit une hausse de 9,89%. Cette hausse est due à la reprise progressive des

activités à Bamako mais aussi à l'augmentation du trafic dans beaucoup d'autres d'aérodromes, notamment à Port-Gentil, Moroni, Douala, Yaoundé, Niamey et Abidjan.



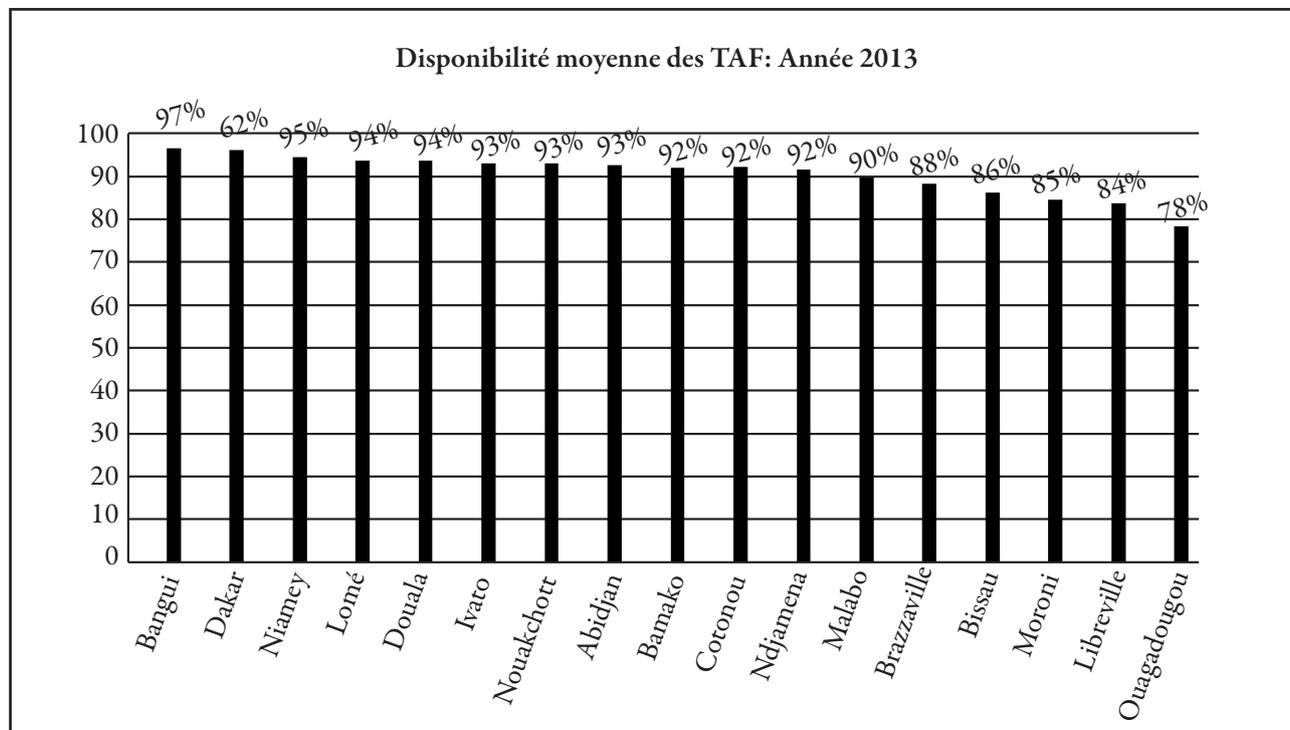
> Disponibilité des METAR

Disponibilité moyenne des METAR: Année 2013





> Disponibilité des TAF



Remarque :

- Par rapport à la même période en 2012, les taux moyens ont été pour les METAR de 84% soit une hausse de 15% et pour les TAF de 91%, en hausse de 16%.
- Dans l'ensemble, seuls Moroni et Bangui ont atteint le taux minimum moyen de disponibilité des

messages requis (97%), respectivement pour les METAR et les TAF. Les causes étant l'indisponibilité des OPMET dans les pays non ASECNA mais également les dysfonctionnements du réseau RSFTA de l'ASECNA.

Incidents ATS et irrégularités imputables aux conditions météo

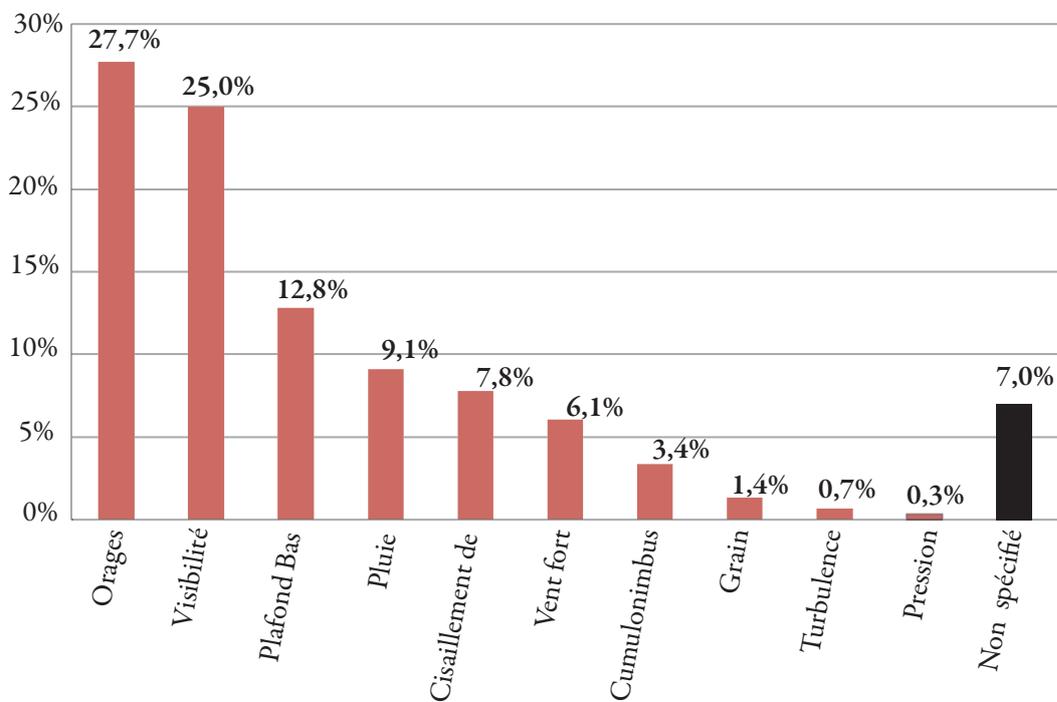
Au cours de l'année 2013, 299 événements sécurité imputables aux conditions météorologiques ont été répertoriés sur l'ensemble de la zone ASECNA contre 280 en 2012, soit une hausse 6,79%. Ces irrégularités ont été

essentiellement causées par des activités orageuses intenses, des visibilités réduites, des plafonds bas, des vents forts et des cisaillements de vent ayant occasionné plusieurs remises de gaz, des déagements et des demi-tours.

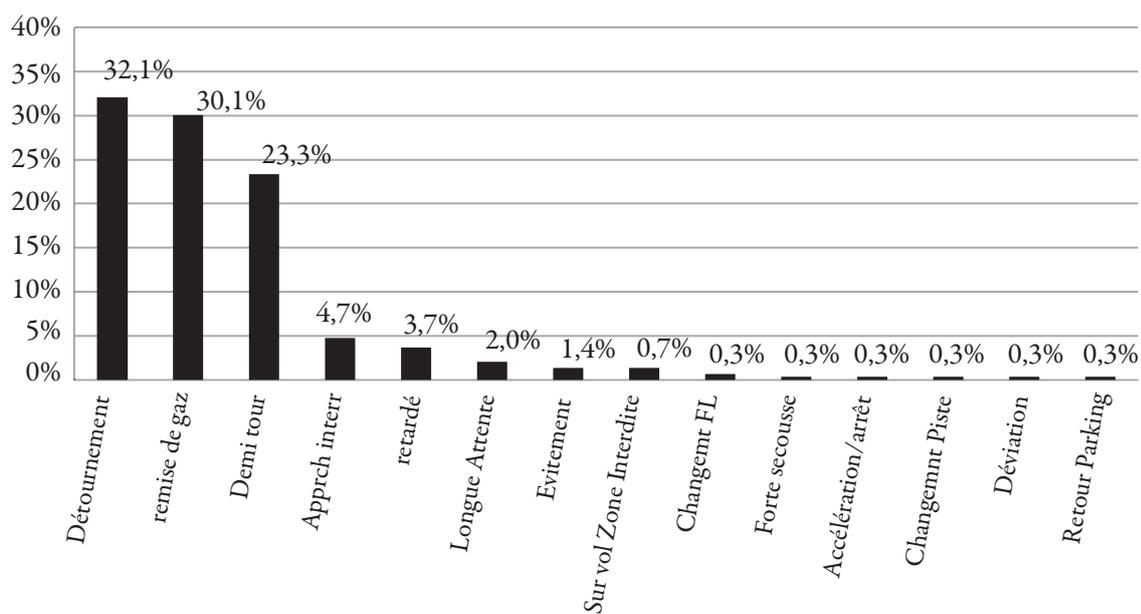




Répartition par phénomènes météo incriminés



Répartition des événements sécurité par nature



MAINTENANCE





activités de maintenance à l'ASECNA visent la planification, la mise en œuvre de la stratégie de l'exploitation au titre du maintien en condition opérationnelle des équipements CNS et météorologiques,

des réseaux et systèmes informatiques, des véhicules de lutte contre incendie, de la gestion du patrimoine. Sur le plan opérationnel, les faits marquants concernent les points suivants :

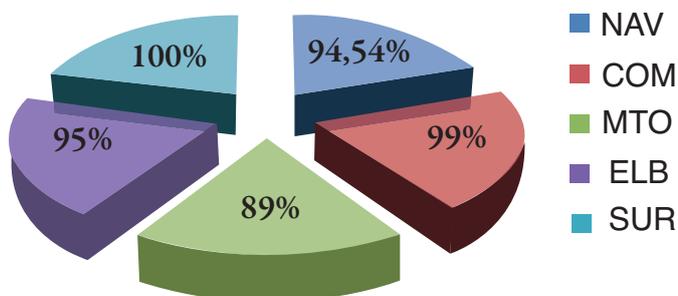
CNS/MTO

- Mise en œuvre de la phase expérimentale du Projet AIMANT sur les sites d'Antananarivo et Brazzaville.
- Participation à la première session de formation sur la maintenance des systèmes ATM du projet extension de la surveillance du 1er au 11 juillet 2013.
- Participation à la troisième réunion de l'Equipe de

travail pour la mise en œuvre de la surveillance en région AFI (AS/I/TF/3) à Nairobi au Kenya du 25 au 26 juillet 2013.

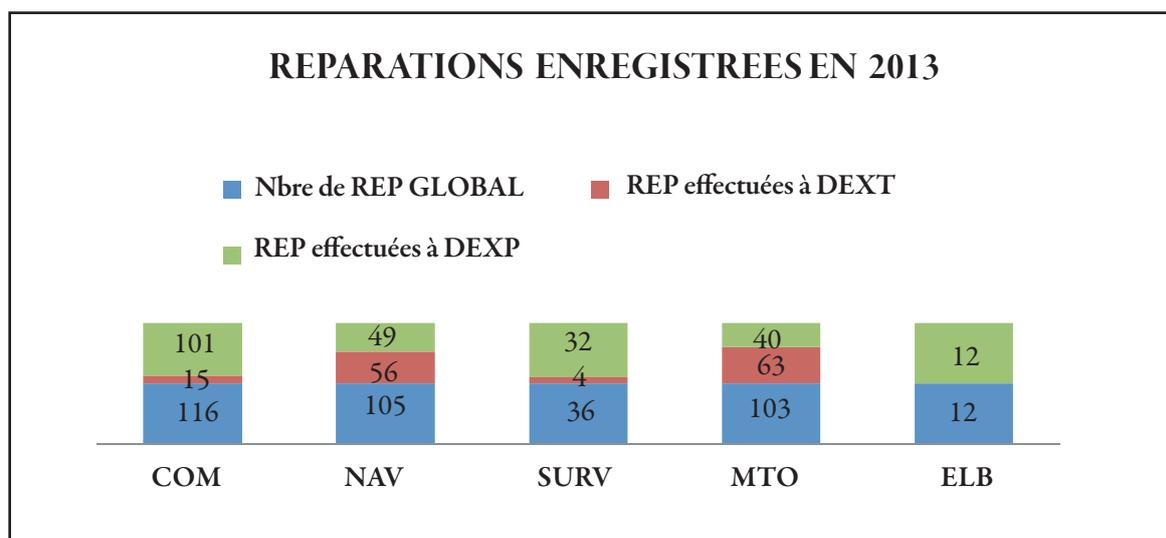
- Participation à la deuxième session de formation sur la maintenance des systèmes ATM du projet extension de la surveillance du 09 au 27 septembre 2013.

Cible	Performances annuelles
NAV	94,54%
COM	99%
MTO	89%
ELB	95%
SURV	100%



Visibilité des performances globales des équipements NAV, COM, ELB, MTO et ELB

Nombre de réparations enregistrées en 2013





La représentation graphique ci-dessus montre le nombre de réparations enregistrées au labo DEXT et à la DEXP. En 2013, le nombre de réparations a été élevé pour les équipements MTO et NAV ; on note

également que la DEXP a enregistré des réparations non négligeables, notamment pour les modules et les cartes des équipements COM, NAV, SURV et MTO.



Informatique

- Mise en place dès le 1er Juillet 2013 de la Permanence Technique Informatique avec pour objectif : garantir une disponibilité de 98% du réseau, du PGI et des autres applications critiques.
- Lancement du projet de refonte du Site Web Institutionnel de l'ASECNA avec une nouvelle plateforme Joomla en lieu et place de Drupal et d'un plan de consolidation des contenus. Echéance de livraison au plus tôt fixée mars 2014.
- Mise en œuvre du faisceau hertzien pour stabiliser les accès des clients de la Direction Générale à Jean Jaurès.
- Disponibilité de 99% des applications et du réseau grâce à la mise en œuvre de la Permanence Technique Informatique, du monitoring et des outils de Supervision (POC Vital Suite) ;
- Baisse de la disponibilité de la messagerie : 95% de disponibilité pour le 3ème Semestre suite à une panne de la Base Exchange.



Infrastructures de Génie Civil (IGC)

Les actions de maintenance en 2013 ont consisté d'une part, à apporter un appui aux différents centres de synthèse (Représentations, écoles et délégations) et

d'autre part, à assurer la disponibilité des infrastructures du Siège liés aux budgets d'investissement et de fonctionnement de l'exercice 2013

Véhicules SLI

- Mise en service de nouveaux véhicules SLI : 03 nouveaux véhicules VIMP6800 GIMAEX ont été mis en service, sur les sites de Toamasina, Mahajanga et Gao.

Taux de disponibilité des véhicules SLI pour l'année 2013

Taux	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Disponibilité %	87,37	88,10	88,11	88,11	89,09	87,41	91,61	92,31	91,08	94,12	94,23	93,53

Energie Balisage

- Diverses interventions et dépannages sur les installations électriques de Yoff, Jean Jaurès, Felix Faure et CEV.
- Coordination avec tous les centres opérationnels pour le suivi et le bon fonctionnement de l'ensemble des équipements.
- Acquisition et installation d'un groupe électrogène de 110 KVA pour la fonction Protocole et Logistique (LA004 FANN).
- Participation aux différentes analyses techniques des offres.
- Participation aux différents travaux de la sous-commission stocks de rechange et documents de référence IRE.
- Installation du champ solaire de la VSAT de Néma.
- Organisation de la session de formation en efficacité énergétique IFDD-ASECNA.
- Organisation d'une session de formation fibre optique à Dakar.



LE CONTROLE EN VOL





Dans le cadre des recommandations de l'OACI, une des missions de l'Agence consiste à effectuer le contrôle périodique, ou lors de leur mise en service, de tous les équipements d'aide à la navigation et à l'atterrissage.

Depuis 1974, l'ASECNA s'est dotée de moyens autonomes pour effectuer ces contrôles et son activité s'étend aujourd'hui sur une grande partie du continent africain ainsi que dans certains pays de l'Océan Indien et de la zone Antilles. Cette extension du champ d'activité de l'Agence a été rendue possible grâce à l'acquisition d'un ATR42 en 1988 dont le rayon d'action permet de couvrir de longues distances.

De plus, l'utilisation d'un banc de mesure numérique, couplé à un système de positionnement par GPS très performant, permet à l'Agence de fournir des prestations de grande qualité et de disposer désormais d'une reconnaissance certaine de son savoir-faire en la matière au sein de la communauté aéronautique internationale.

Les activités de l'année 2013 ont été très perturbées par une longue prolongation de la période d'immobilisation de l'avion du 18/08/12 au 01/09/13 consacrée à la révision générale après 8 ans. Cette situation a obligé l'Agence à recourir à un prestataire extérieur, en l'occurrence la DGAC Française, pour satisfaire certains de ses engagements vis-à-vis de certains clients extérieurs, et également pour satisfaire ses besoins propres.

Au 18 Octobre 2013, les prestations réalisées par le Contrôle en Vol portent sur un cumul de 302 heures et 06 minutes effectuées en 3 missions de calibration couvrant 160 stations. Les objectifs annuels qui étaient fixés à 800 heures de vol, 250 calibrations et 500 Millions de chiffre d'affaires à l'export ne pourraient pas être atteints eu égard à la longue immobilisation.

La répartition des stations calibrées est donnée par le tableau 1 ci-après :

TABLEAU 1 : Répartition des stations calibrées

ANNEE 2013		PRESTATIONS INTERNES		PRESTATIONS EXTERNES	TOTAL
		ARTICLE 2	ARTICLE 10		
Nombre de calibrations	Prévu (a)	124	9	117	250
	Réalisé (*>}	167	7	69	243
Taux de réalisation (b)/(a)*100		135,0%	77,8%	58,90%	97%

En 2013, le Contrôle en vol n'a pas pu répondre favorablement à plusieurs demandes de calibrations à cause des 08 mois d'immobilisation de l'avion. La priorité

a été donnée aux calibrations propres de l'Agence, des Etats membres et des clients extérieurs traditionnels (Ile Maurice, Seychelles, Nigeria, Cap Vert, etc ..).

Opérations effectuées pour les tiers au 29/12/2013

Au 29 décembre de l'année 2013, l'ASECNA a offert ses services aux clients externes suivants :

Ile Maurice, Seychelles, Cap Vert, Nigeria, Etat de Guinée Equatoriale, ESSO-Tchad.

Le chiffre d'affaires correspondant s'élève à 203 millions FCFA pour un objectif initial de 500 MFCFA, soit un taux de réalisation de 40,6%.



SÉCURITÉ/QUALITÉ





Système de Management Intégré (SMI)

Les principales réalisations dans le cadre de la mise en œuvre du SMI sont les suivantes :

- Elaboration des Politique et Manuel SMI conformément aux exigences ISO,
- Elaboration et déploiement de la documentation du SMI ;
- Déploiement des Processus, procédures et documents associés des activités; ATM, AIM, MET, SU, Télécom,
- Maintenance, Ingénierie,
- Formation aux techniques d'audit de la Navigation Aérienne;

- Formation des cadres dirigeants et acteurs concernés par le déploiement du SMI ;
- Formation d'experts en études de sécurité;
- Elaboration des procédures d'études de sécurité,
- Audits internes des activités dont les processus ont été développés: ATM, AIM, MET, SU, Télécom, Maintenance et Ingénierie
- Formation en ligne d'auditeurs OACI,
- Analyse d'écart des volets Sûreté et Environnement.

Le niveau de mise en œuvre des plans globaux SMS/SMQ est d'environ 80% en fin 2013.

Audits

Des audits à blanc (ISO 9001 V2008) ont été réalisés au Siège et dans les Représentations: Bénin, Burkina, Congo et Togo. A l'exception du Centrafrique, des audits internes (ISO9001 V2008 et Annexe 19 OACI) ont été réalisés dans les centres qui n'ont pas fait l'objet d'audit à blanc.

Les plans d'actions CVS et audits USOAP respectifs ont été actualisés, en prenant en compte les recommandations nouvelles ou reformulées (Siège, EAMAC, ERNAM, ERSI, Représentations). Globalement le taux de réalisation des actions issues de ces recommandations est de 81 %.

Etudes de sécurité

Les plans d'actions CVS et audits USOAP respectifs ont été actualisés, en prenant en compte les recommandations nouvelles ou reformulées (Siège, EAMAC, ERNAM,

ERSI, Représentations). Globalement le taux de réalisation des actions issues de ces recommandations est de 81 %.

Audit de certification

L'audit de renouvellement et d'extension du certificat ISO aux activités ATM, AIM, MET, SU, Maintenance au Siège et au niveau des structures déconcentrées,

programmé pour décembre 2013 est reporté au 1er trimestre 2014 pour des raisons de calendrier.

Gestion des risques

Tous les changements planifiés ont fait l'objet d'études d'identification et d'atténuation des risques, parmi lesquels :

- L'extension du projet surveillance dans 11 centres de l'Agence ;

- La mise en œuvre des nouveaux glides dans certains centres opérationnels; (à vérifier dans les RDD) ;
- La mise en œuvre des procédures SBAS à Ouagadougou ;
- La réorganisation de la fourniture des services de la circulation aérienne de l'espace Bénin/Togo.





Evènements sécurité

En 2013, environ 1500 évènements ont été enregistrés dans l'espace ASECNA, dont 10 accidents, 27 airprox, 137 risques animaliers, 61 réclamations, 71 problèmes de coordination, 17 évènements sureté (AVSEC), 61 incursions sur piste, 82 problèmes de communication et près de 900 irrégularités.

Le nombre d'évènements enregistrés est en hausse d'environ 75%. Il n'y avait pas d'objectif fixé pour ce paramètre, mais c'est bien une hausse qui était attendue comme réponse positive à l'introduction progressive de la culture sécurité dans notre système.

Le nombre d'AIRPROX a augmenté de 17% par rapport à 2012. Cette augmentation ne devra pas étonner car elle semble pertinente au regard de l'augmentation significative (75%) des reports d'évènements indiqué au paragraphe a. ci-dessus.

Le nombre d'airprox imputables en 2013 est de 20 ; l'objectif de limiter à 10 le nombre d'airprox imputables n'est atteint en 2013 : cette cible a été dépassée de 100%). L'introduction de la culture sécurité a permis l'augmentation du nombre de reports d'évènements sécurité. Les Airprox faisant partie de ces évènements, il est aisé de comprendre que le nombre d'Airprox en 2013 soit supérieur à celui relevé en 2012.

Intégration des volets sureté, environnement et SST du SMI

Une analyse d'écart a été faite par rapport à la Norme ISO14001 pour le volet environnement, les réglementations nationales pour le volet sureté. Le plan d'intégration des

volets environnement et sureté SMI a été développé et est en cours de validation.

53

RAPPORT
D'ACTIVITE
2013



ECOLES





EAMAC

L'EAMAC a poursuivi au cours de l'année 2013 son processus d'homologation en tant que prestataire de formation en Contrôle de la Circulation Aérienne (CCA), Météorologie, Electronique, Informatique et Transport Aérien (ATSEP). L'école vise à terme l'obtention du statut d'Organisme de Formation Aéronautique (OFA) dans ces domaines.

L'année 2013 a coïncidé avec la clôture des célébrations marquant le cinquantenaire de la création de l'EAMAC. A cette occasion, des festivités ont été organisées du 27 au 30 novembre 2013.

Par ailleurs, l'EAMAC a accueilli du 19 au 22 novembre 2013 la 22ème réunion du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Recherche des Ecoles (CSPR).

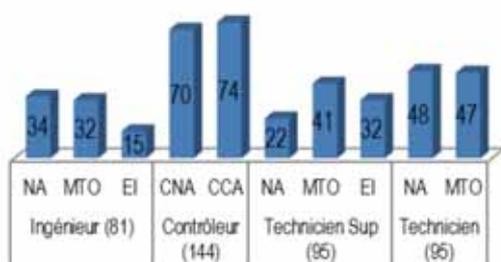
Des formations à la demande (séminaires, ateliers, etc.) ont également été organisées ainsi que des formations organisées par des directions du siège (DEXD, DCS).

Formation initiale

L'EAMAC a enregistré, durant l'année scolaire 2012-2013, vingt-neuf (29) promotions pour un total de 415 élèves (+1,20% par rapport à 2011-2012), dont : dix (10) promotions d'ingénieurs, trois (3) promotions de Contrôleurs de la Navigation Aérienne, trois (3) promotions de Contrôleurs de la Circulation Aérienne, huit (8) promotions de Techniciens Supérieurs et cinq (5) promotions de Techniciens.

Ces promotions se répartissent dans les 3 spécialités Exploitation de la Navigation Aérienne (NA), Electronique et Informatique (EI) et Météorologie (MTO), par cycle de formation suivant le graphique 1 :

Graphique 1
Répartition par cycle de formation



Graphique 2
Elèves diplômés de 2013



Au cours de l'année 2013, une (1) promotion d'Ingénieurs, deux (2) promotions de Contrôleurs de la Navigation Aérienne, quatre (4) promotions de Techniciens Supérieurs et cinq promotions de Techniciens ont terminé leur formation pour un effectif total de 193 élèves, dont la répartition est illustrée par le graphique 2.

Effectifs

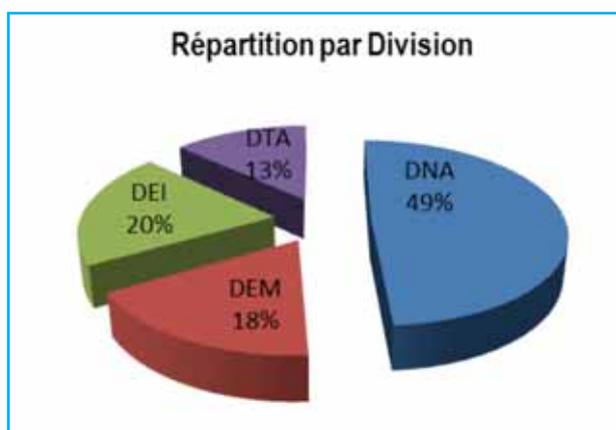
Année \ Cycle	Cycle	
	2011-2012	2012-2013
Navigation	201	248
Météorologie	120	120
Electronique informatique	26	47
Cycle Prepa	0	0
Effectifs	347	415
Progression		1,2





Formation continue

Le nombre de stagiaires en 2013 s'élève à 680 agents pour un total de 51 stages. En dehors des deux (2) stages de qualification « Formation des coordonnateurs de mission SAR » organisés à Abidjan et à Dakar, tous les autres stages se sont déroulés à l'EAMAC



Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs des stagiaires au cours des douze (12) dernières années, avec un pic de formation observé en 2013.



Partenariat Ecoles

- Avec l'Institut de l'Aviation Civile et de l'Espace (IACE) à Agadir au Maroc : séjour de promotions d'élèves CNA au centre linguistique de BUEA (CAMEROUN) (module d'immersion en anglais).
- Avec le Centre linguistique Language Lab - Johannesburg (SOUTH-AFRICA) : séjour d'élèves admis aux tests de recrutement de l'EAMAC (immersion en anglais)

Partenaires sous régionaux et internationaux

L'accord de partenariat entre EUMETSAT et l'Agence a été renouvelé en décembre 2013. L'ASECNA à travers l'EAMAC a été désignée par l'OACI pour accueillir l'organisation du symposium mondial TRAINAIR PLUS à Dakar en 2014.

ERSI

L'année 2013 a été notamment marquée par l'organisation des stages de formation initiale et continue pour un effectif total de 425 élèves et stagiaires, pour les besoins de l'ASECNA, l'Articles 10, des entreprises, des Agences Nationales de l'Aviation Civile et des pays non membres de l'ASECNA.

Formation initiale

L'ERSI a accueilli en 2013 sept(7) promotions de stagiaires en formation initiale (5 cycles pour Pompier d'Aérodrome et 2 cycles pour Technicien Supérieur) pour un total de 124 élèves PA et 34 élèves TS;

Formation continue

Elle a concerné onze (11) promotions, dont deux (2) en stage de qualification visant 39 Chefs de Brigade, trois (3) en stage de qualification pour 47 Chefs de manœuvre.

Formation SIMFIRE

L'ERSI a organisé six (6) stages de recyclage SIMFIRE avec 86 stagiaires. Par ailleurs six (6) stages de formation externe spécifique ont été dispensés au profit de 96 agents venus du Tchad, du Sud Soudan, du Nigéria, du Cameroun et du Ghana.

Outre un concours de recrutement de PA et TS, deux concours spéciaux de recrutement des PA et TS et des tests de sélection des Chefs de manœuvre et Chefs de Brigade, l'ERSI a aussi organisé un séminaire, pour le compte de la Direction Générale de l'ASECNA, sur le SMI. Par ailleurs, elle a assuré une participation active à l'assemblée générale de l'AATO (Association des Centres Africains de Formation aux métiers de l'Aviation Civile) tenue à Abuja (Nigéria).



TABLEAU RECAPULATIF DES FORMATIONS ET EFFECTIFS EN 2013

Cycle	Nombre de promos	Effectif	Art.2	Art 10 ou ANAC	Etat ou entreprise ou particulier	Réussites	Echecs	Renvois
FORMATIONS INITIALES								
TS	2	34	32	1	1	En cours		
PA	5	123	80	43	-			
FORMATIONS CONTINUES								
CB	2	39	39					
CM	3	47	46	1				
SIMFIRE	6	86	86	-	-			
FORMATIONS SPECIFIQUES								
QPA	1	10	-	-	Sud Soudan	10	0	0
IBOM	1	16	-	-	AKWA STATE	16	0	0
ADDAX	1	19	-	-	Cameroun	19	0	0
CAIS	1	6	-	-	Tchad	6	0	0
FAAN	2	30	-	-	Nigéria	30	0	0
GAC LT	1	15	-	-	Ghana	15	0	0
Effectif total	25	425	283	45	1	96		

ERNAM

Les actions de formations réalisées à l'ERNAM durant l'année 2013 visent essentiellement la formation continue (stages, ateliers séminaires et réunions). Une amélioration est à noter par rapport à l'année 2012, avec 90% des formations programmées effectivement réalisées. Cette performance est due notamment à un partenariat fécond avec des Agences Nationales d'Aviation Civile, des délégations aux Activités Aéronautiques Nationales et gestionnaires d'aéroports.

Formation intra-muros

Ainsi, 16 stages de perfectionnement ont été organisés dans les domaines suivants : Bureautique (3), Management-qualité (4), secrétariat (3), facilitation (4), procédures facturation (2).

Ces formations ont concerné une population de 142 stagiaires issus des organismes suivants : ADS-Sénégal ASECNA, AA Niger, ANACIM Sénégal, ANAC Mali, Malian Aéro, Guinée Conakry, ERNAM, HASF Gabon, ANA Guinée, AAN Benin, ANA Congo.

Dont : Bureautique (75), Management-qualité (56), secrétariat (39), facilitation (40), procédures facturation (17). En outre, 4 séminaires IATA/ASECNA se sont tenus dans les domaines SMS et management aéroportuaire pour un total de 60 stagiaires venus de l'ASECNA et de SALT-Togo

Formations in situ

Une formation des agents BDP-BIA/AFIS s'est déroulée à Conakry du 17 juin au 28 juillet 2013 au profit de quinze (15) stagiaires de l'Agence de la Navigation Aérienne (ANA) Guinée-Conakry. Dans le cadre de la synergie entre les écoles, l'EAMAC a apporté son assistance à travers la mise à disposition d'un instructeur pour l'animation de cette formation, en appui aux instructeurs de l'ERNAM





Partenariats

- Redynamisation et développement de nouvelles relations de partenariat avec: l'université de Legon, Accra (GHANA) et d'OISE (Bristol) ;
- Mise en œuvre de la Convention ASECNA/IATA signée par le Directeur Général de l'ASECNA M. Amadou Ousmane GUITTEYE et le CEO/DG de l'IATA, M. Tony TYLER, le 03 Septembre 2012. Quatre (4) stages ont été animés dans ce cadre par des experts IATA. La convention prévoit un transfert de compétences et de savoir-faire.

Programme TRAINAIR PLUS

L'année 2013 a été marquée par les activités liées à la poursuite des travaux de conception et de développement de la première mallette pédagogique normalisée du programme TRAINAIR PLUS de l'OACI. La Phase 1 a été validée. La conception de cette mallette pédagogique normalisée permettra à l'ERNAM de devenir membre à part entière du programme TRAINAIR PLUS de l'OACI

CENTRE AVSEC/OACI

Dans le cadre de ses missions contenues dans le Mémorandum d'Entente (MOU) signé entre l'ASECNA, l'OACI et la CAFAC en vue de renforcer la sûreté dans le monde en général et dans l'espace aérien des Etats membres en particulier le Centre AVSEC/OACI de Dakar organise des sessions de formation dans les domaines liés à la sûreté de l'aviation au bénéfice des agents du secteur du transport aérien. Il est associé à la mise en œuvre du projet ASACA ()

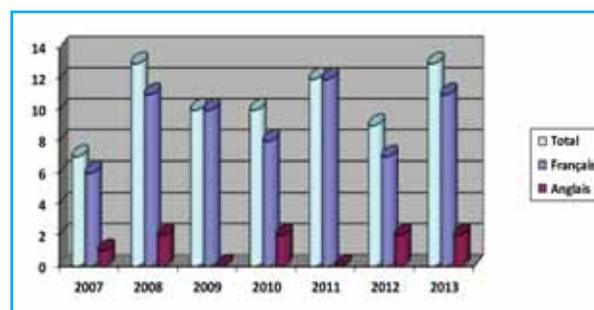
Formation intra muros

Au total, 13 stages ont été organisés dont 2 en anglais auxquels ont pris part 147 stagiaires, dans les thématiques ci-après : Atelier OACI Certification du Personnel d'I/F, Cours OACI de Certification des Instructeurs AVSEC, Maintenance des Equipements, Formation des Instructeurs AVSEC, Gestion de Crise, Gestion de la Sûreté, PMC Face to face 1 et 2, Formation des Inspecteurs Nationaux AVSEC, Atelier OACI Programme National de Formation AVSEC (PNFSAC), Sûreté du fret aérien et de la Poste et Imagerie radioscopique

Formations in situ

Deux (2) sessions de formation ont été dispensées sur site à la demande du Burkina Faso sur les thèmes suivants : Instructeurs en sûreté, 123/BASE.

EVOLUTION DU NOMBRE DE COURS AVSEC RÉALISÉS/ANNÉE





INGENIERIE ET PROSPECTIVE





OBJECTIFS STRATEGIQUES

Intitulé des Indicateurs	Niveau du service
Respect des délais	80%
Respect de la qualité	98%
Projets sans avenant	95%
Montant avenant	Inférieur à 10%



RECHERCHE ET PLANIFICATION

- > **R&D (CNS, ATM et MTO)**
 - o Mise en œuvre du Projet SAGAIE : Déploiement de récepteurs GPS/GNSS sur 5 sites ASECNA (Dakar, Lomé, Ouagadougou, Douala, N'Djamena) pour la caractérisation de l'ionosphère ;
 - o Evaluation du nouveau système de radiosondage MW41 et établissement d'un contrat ASECNA-VAISALA pour le remplacement des systèmes MW 15 par des MW 41 sur les sites ASECNA ;
 - o Démarrage des études de cisaillement de vent et des phénomènes pluvio-orageux par les sites de Dakar (aéroport international Blaise Diagne) et Ouagadougou (aéroport de DON SIN) ;
 - o Achèvement des travaux du projet ACCEPTA (sur financement Union Européenne) avec réalisation d'une procédure SBAS sur l'aéroport de Ouagadougou et élaboration des études de sécurité associées ;
 - o Poursuite des projets concernant : études relatives à la

Phase B GNSS ASECNA, couverture en surveillance des FIRs ASECNA, centre de calibration des appareils de mesure et d'étalonnage des capteurs météo.

> Planification

- o Activité d'actualisation du PSE ;
- o Evaluation globale de la mise en œuvre du PSE 2009-2013 ;
- o Elaboration du projet de PSE 2014-2017 avec un plan de financement associé pour le Conseil d'Administration de Décembre 2013 ;
- o Elaboration des plans d'investissement pour les Activités Aéronautiques Nationales (AAN) du Niger, de RCA, du Tchad, du Burkina, de Guinée Equatoriale.

> Mise en œuvre du PSE

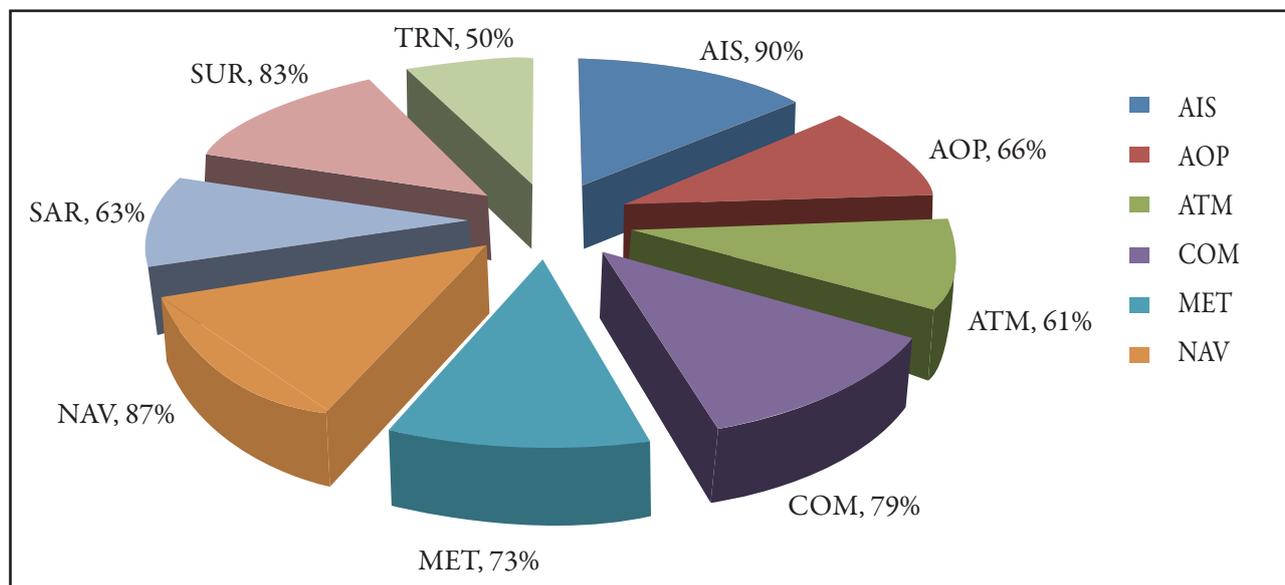
- o Volet Etudes : 86% d'exécution des études prévues sur l'année
- o Volet Gestion des Projets (années 2013)

Nature	Quantité réalisée
TRE Elaborés en 2013	8
Projets démarrés avant 2013 et terminés en 2013	12
Projets démarrés avant 2013 et en cours d'exécution	37
Projets démarrés en 2013 et terminés en 2013	5
Projets démarrés en 2012 et en cours d'exécution	14
Projets réalisés en 2013 au titre des conventions	8





o Exécution technique du PSE 2009-2013



- > En ce qui concerne les projets objet de Conventions
 - o Recherche de site du nouvel aéroport de Lomé ;
 - o Mise aux normes OACI de l'aéroport de Faya-Largeau ;
 - o Extension et Réaménagement du salon d'honneur de

- l'Aéroport International Hassan Djamous de N'Djamena ;
 - o Extension du Hall de départ de l'Aéroport de Cotonou ;
 - o Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour la construction du nouvel aéroport de Ouagadougou Donsin.

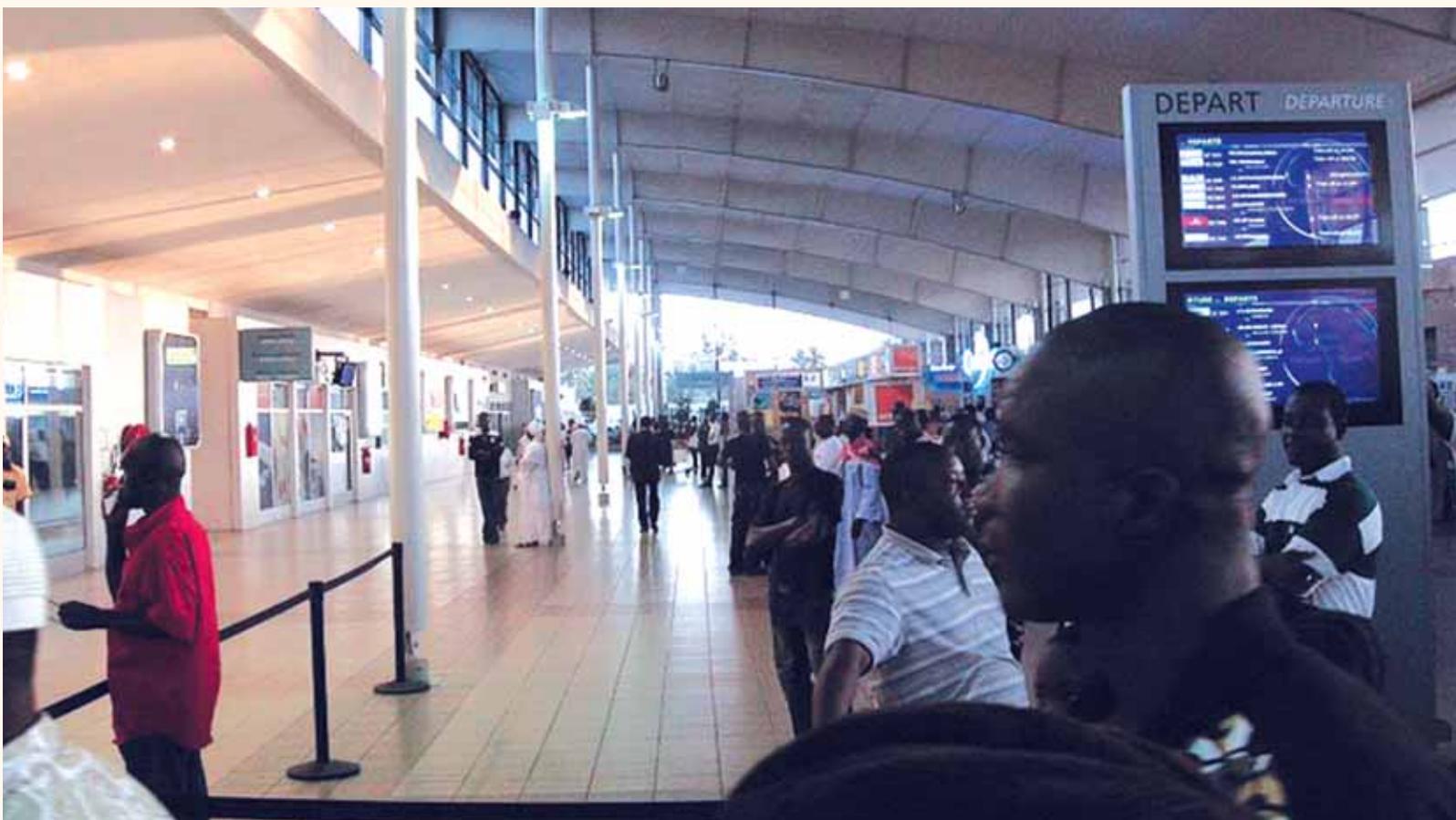
CONTRATS ET MARCHES

Intitulé	Quantité réalisée
Conventions élaborées	1
Appels d'Offres Ouverts	31
Appels d'Offres Restreints	11
Procédures Négociées (Avenants)	28
Procédures Négociées	48
Procédures Négociées après appel d'offres infructueux	14
Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) élaborés	104
Marchés signés	83
Avenants conclus	11
Factures traitées / enregistrées	353/369
AOD traitées	12

MANAGEMENT DE LA QUALITE ET DEMARCHE SMI

Des actions de redynamisation de la Qualité ont été entreprises au niveau des activités du Dépa et un pas a été franchis vers la démarche SMI.

ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES NATIONALES





L'Agence a en charge la gestion des activités nationales de neuf (09) Etats membres dans le cadre des contrats de délégation signés avec lesdits Etats. Elle concerne le suivi et la coordination des activités des Délégations avec les autres structures du siège. Les Délégations concernées sont : le Bénin, le Gabon, le Burkina, le Niger, la Centrafrique, le Mali, la Guinée Equatoriale, la Guinée Bissau et le Tchad.

Les activités techniques et commerciales gérées par l'ASECNA dans le cadre de Contrats de Délégation de Gestion sont assurées sur :

- 7 plateformes Aéroportuaires situées dans les capitales des Etats signataires desdits contrats à l'exception des aéroports de Libreville au Gabon et celui de Malabo en Guinée Equatoriale où les activités commerciales sont gérées par ADL (Aéroport de Libreville) et ADGE (Aéroport de Guinée Equatoriale)
- 115 Aérodromes situées sur le territoire national des 09 Etats membres pour la transmission des messages techniques et de trafic, l'information de vol ainsi que le recueil des données,
- 81 stations synoptiques pour la prévision et la transmission des informations météorologiques.

Plusieurs actions ont été initiées et menées sous les directives du Directeur de l'Exploitation Technique. Il s'agit notamment de :

- L'examen et l'analyse des dossiers relatifs à la gestion des AAN.
 - La participation aux réunions des Comités de Gestion des AAN des neuf Etats, l'élaboration des différents rapports, synthèse de travaux et des tableaux de bord des suites à donner;
 - La coordination avec les structures de l'Agence en ce qui concerne les dossiers des Activités Nationales.
 - L'élaboration des rapports relatifs aux difficultés relevées dans la mise en œuvre des Nouveaux Principes de Gestion des AAN et à l'intégration des aéroports aux Activités Communautaires pour la communication du Directeur Général au Conseil d'Administration de décembre 2012.
 - La collecte des besoins en formation des Activités Aéronautiques Nationales dans les domaines de la gestion des aéroports et des exigences en matière de gestion de la sécurité et de la sûreté.
 - La première Semaine des AAN, organisée par la Direction de l'Exploitation Technique du 03 au 08 juin 2013, à Ouagadougou au Burkina Faso, sur le thème : « Les Nouveaux Principes de Gestion : Défis et perspectives ».
- La participation aux conférences organisées par l'OACI et ACI/AFRIQUE – IATA
- La mission pluridisciplinaire pour l'état des lieux des aéroports d'Annobon et de Mongomeyen (Guinée Equatoriale)



RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION



TRAINAIR PLUS

Full Member

L'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile
(EAMAC)

Niger

Valid from : 24 September 2012
To : 30 September 2015



Raymond Benjamin
Secretary General



Gestion des effectifs, emplois et des compétences

Au 01 janvier 2013, l'effectif de l'ASECNA était de 5597 agents, 3172 cadres et 2425 agents d'exécution. Au 31 décembre 2013, cet effectif est passé à 5703 dont

3345 agents d'encadrement et 2358 agents d'exécution (Cf. détail dans le tableau 1 ci-après).

Structures	Encadrement	Exécution	Total général
Représentations	2695	2155	4850
Siege/Délégations	496	138	634
Ecoles	154	65	219
Total général	3345	2358	5703

Les activités ont été marquées par :

- L'élaboration et validation du Référentiel des Emplois-types et des Compétences des AAN

- La mise en œuvre du plan de résorption du déficit en personnel opérationnel à l'horizon 2014.

La formation en 2013

Formation du personnel de l'exploitation technique

Les activités de formation réalisées au cours de l'année 2013, rentrent en grande partie dans le cadre de la mise en œuvre du plan de résorption de déficit en personnel de l'exploitation technique prévu pour la période 2012-2014,

de la mise en œuvre du programme de formation en Anglais des Contrôleurs opérationnels (immersion et sur site) et quelques formations majeures hors écoles ASECNA. Le bilan de ces activités se présente comme suit

Formation initiale engagée en 2013

Le besoin à satisfaire, défini dans le cadre de ce plan au titre de l'année 2013 était de 376 agents toutes spécialités confondues. Tenant compte du budget initialement alloué pour ce volet, une prévision de 324 agents a été retenue dans le plan de charge initial avec 32 Contrôleurs à former hors écoles.

Au total, suite aux différents concours et tests de sélections effectués par les écoles au cours de l'année 2013, 397 candidats ont été déclarés admis et mis en formation de Février à Décembre 2013, soit un taux de réalisation de 105 %.

Ces nouveaux élèves sont repartis dans les cycles ci-dessous :

Cycles	Ingénieur	Contrôleur	Technicien Supérieur	Technicien Supérieur SLI	Technicien	Pompier d'aérodrome
Nombre	22	179	67	32	33	64





Formation continue

Au titre de l'année 2013, le plan de résorption 2012-2014 a prévu la formation de 464 stagiaires dans les écoles de l'ASECNA pour un budget initialement accordé de 1 215 010 650 FCFA. Mais, pour tenir compte du besoin global et dans le cadre de la dotation complémentaire de 1 376 480 000 FCFA autorisée par le PCA, le nombre de stagiaires prévus est passé de 464 à 730, soit 266 de plus.

En dépit du besoin revu à la hausse, le nombre de stagiaires formés en 2013 dans les écoles ASECNA a été de 620, soit un taux de réalisation de 85% pour 1 725 221 000 FCFA. Le budget engagé pour la formation continue dans les écoles ASECNA est estimé à 1.903.010.650 F CFA.

La répartition par spécialité de ces stagiaires est la suivante :

Métier	AIM	EI	ATS	MTO	Télécom	SLI	Total
Nombre	70	77	194	83	48	148	620

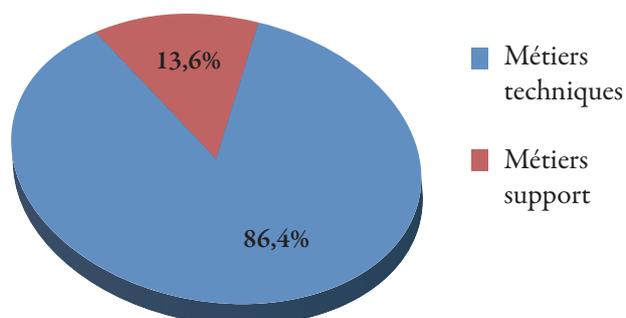
Formation aux métiers d'appui :

Les principaux domaines couverts :

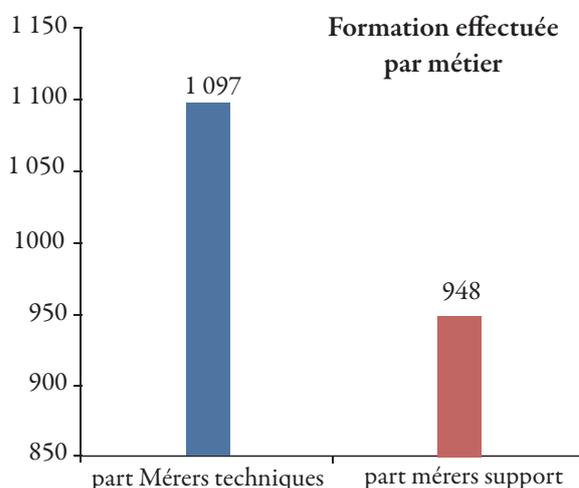
- L'adaptation au poste de travail en faveur de tous les corps de métiers et les renforcements des compétences pour un coût de 438.622.920 FCFA
- Le renforcement des compétences en management hors Ecoles au profit de 118 agents d'encadrement et cadres dirigeants.
- Au niveau de l'ERNAM :
- Séminaire RH au profit de 23 agents du siège et des Représentations ;
- Formation en bureautique en faveur de 70 agents du siège ;
- Séminaire de renforcement sur PGI au profit des chefs unité comptabilité avec trente-trois (33) agents des Représentation, du siège et des Ecoles.

- Formation de longue durée de 13 agents au siège, en Représentation et Ecole pour un coût de 33.140.000 FCFA dans le cadre de la résorption du déficit du personnel administratif.
- Le renforcement des compétences linguistiques en anglais pour les contrôleurs de la navigation aérienne. La somme de 780.000.000 FCFA a été transférée dans tous les centres opérationnels pour les prises en charge.
- La prolongation de la formation en mode e-learning des 72 Cadres dirigeants jusqu'en fin décembre 2013 a permis d'améliorer le niveau d'apprentissage.
- Le renforcement des capacités en matière de dialogue social à travers la formation de 26 Représentants des travailleurs du siège et des Représentations dans différents centres hors école ASECNA pour un coût de 40.421.000 FCFA.

Répartition par métier du budget de la formation



Formation effectuée par métier





Le dialogue social

En application des mesures contenues dans le Contrat d'entreprise pour la période 2012-2016, l'année 2013 a été marquée par les travaux relatifs à l'analyse des

résultats de la réforme du système de rémunération pour laquelle une étude complémentaire doit être soumise aux instances statutaires en juillet 2014.





FINANCES

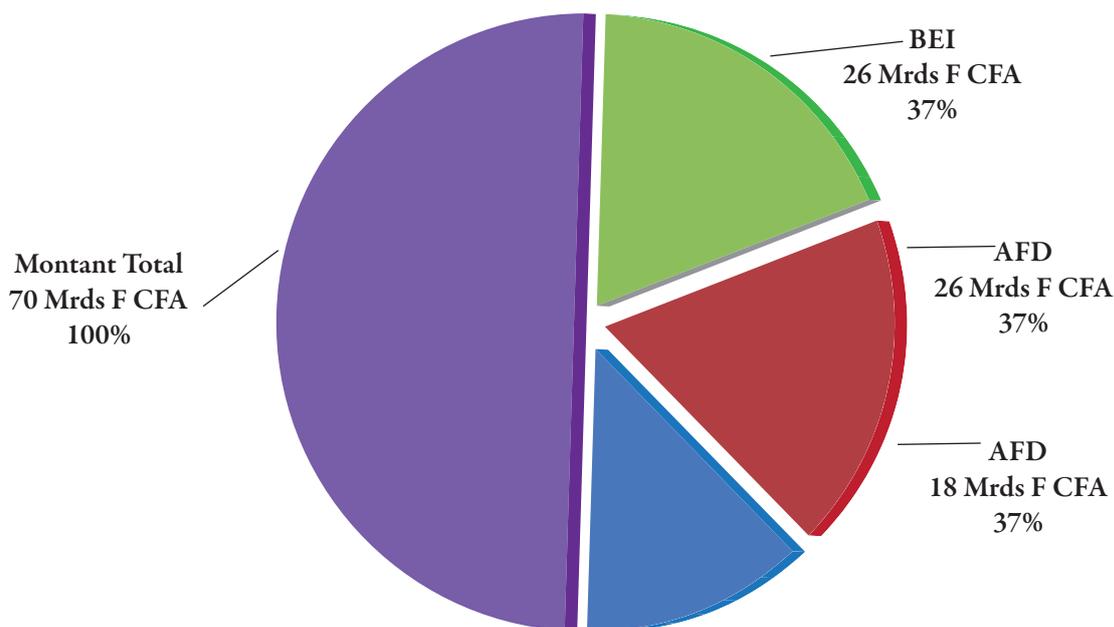




L'année 2013 a été marquée pour les Activités Communautaires par le bouclage du financement externe du PSE 2009-2013 actualisé, à hauteur de 70 Mrds FCFA et le démarrage de la mise en œuvre de la

Subvention ITF « Assistance technique à l'ASECNA pour le renforcement de ses capacités dans le domaine de sa gestion interne » d'un montant de 2 millions d'euros.

Schéma de financement externe du PSE 09-13 actualisé



Au titre de la coopération, il est à retenir la signature :

- de la Convention de crédit « AFD n°CZZ 156001Z » entre l'ASECNA et l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant identique de 26,236 Mrds FCFA, le 07 mars 2013 à Dakar ;
- de la Convention de crédit « SFI n°32546 » avec la Société Financière Internationale (SFI), d'un montant de 18,085 Mrds FCFA, le 1er Juillet 2013 à Dakar ;
- du Contrat de Mandat de Gestion entre SFI/ASECNA/BNP PARIBAS, l'Agent des sûretés du crédit SFI, le 16 Septembre 2013.

Par ailleurs, l'ASECNA a organisé à Addis-Abeba (Ethiopie) le 1er Octobre 2013, en coopération avec la Commission Européenne, une « Rencontre sur le financement de l'infrastructure de navigation par satellite en Afrique » avec la participation de bailleurs de fonds (AFD, BEI, BOAD, BDEAC, DBSA, KFW) et d'acteurs institutionnels (CAFAC, CEMAC, ATNS, SANSA, ECAA).



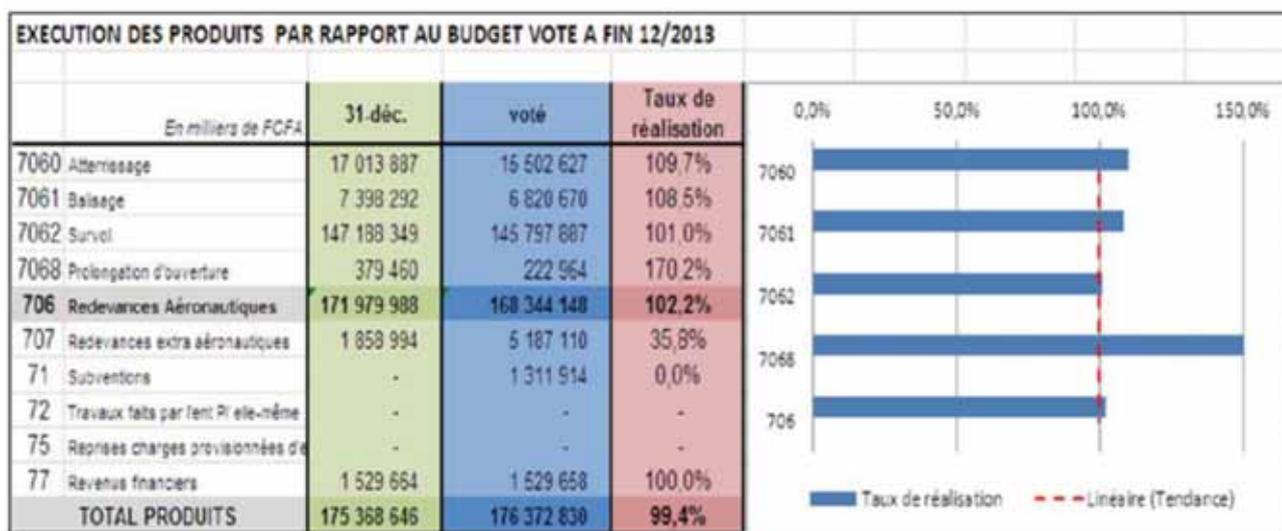


EXECUTION BUDGETAIRE PROBABLE DE 2013
(En attendant les chiffres définitifs issus des états financiers)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT des Activités Communautaires

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2013 des Activités Communautaires a été voté équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 203,373 Mrds FCFA. Son exécution provisoire au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

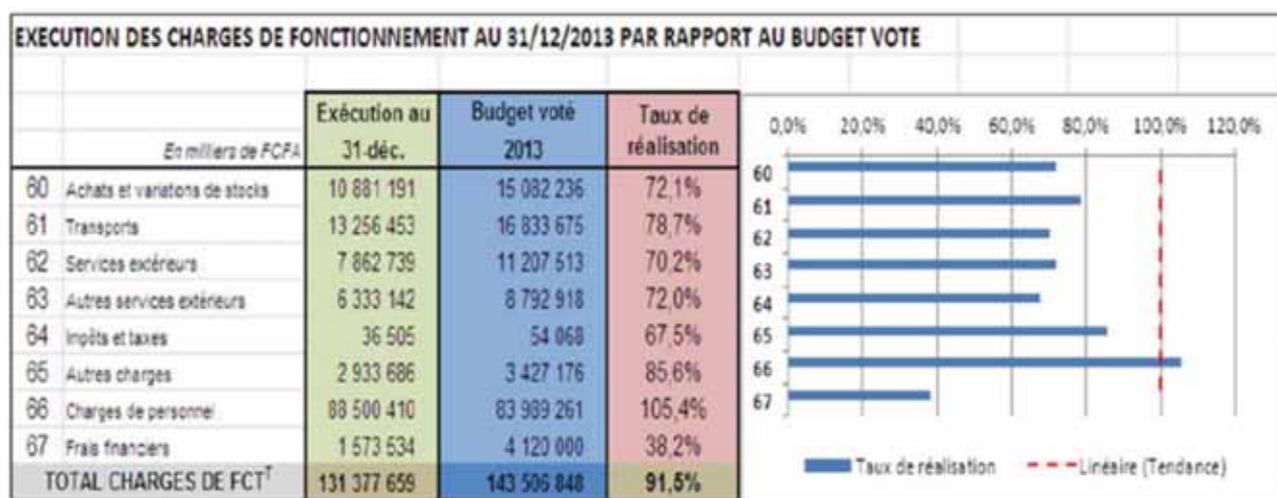
Produits [hors reprises de subventions et provisions]
L'exécution des produits en fin décembre 2013 se chiffre à 175,369 Mrds F CFA. Comparés à l'année précédente, ils varient de +3,16%. Les redevances aéronautiques se chiffrent à 171,980 Mrds F CFA en hausse de 5,1% par rapport à 2012.



Charges de fonctionnement (hors dotations aux amortissements et provisions)

Faible exécution des charges de fonctionnement à hauteur de 131,378 Mrds F CFA, très inférieure au

budget voté. Seules les charges de personnel (66) affichent un dépassement de +5,4% avec la prise en compte de la PBR.



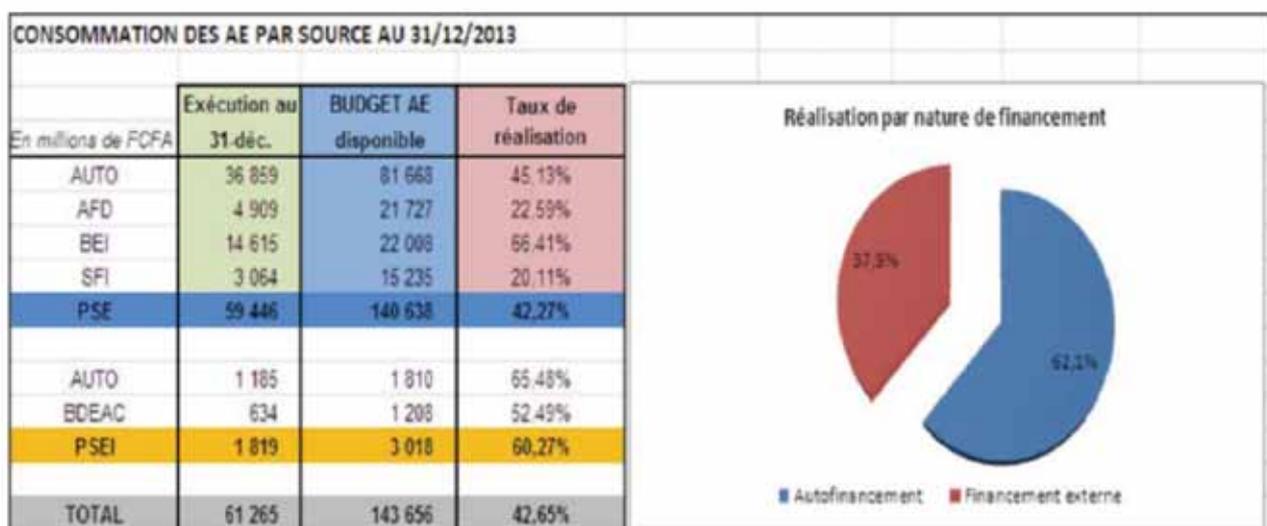
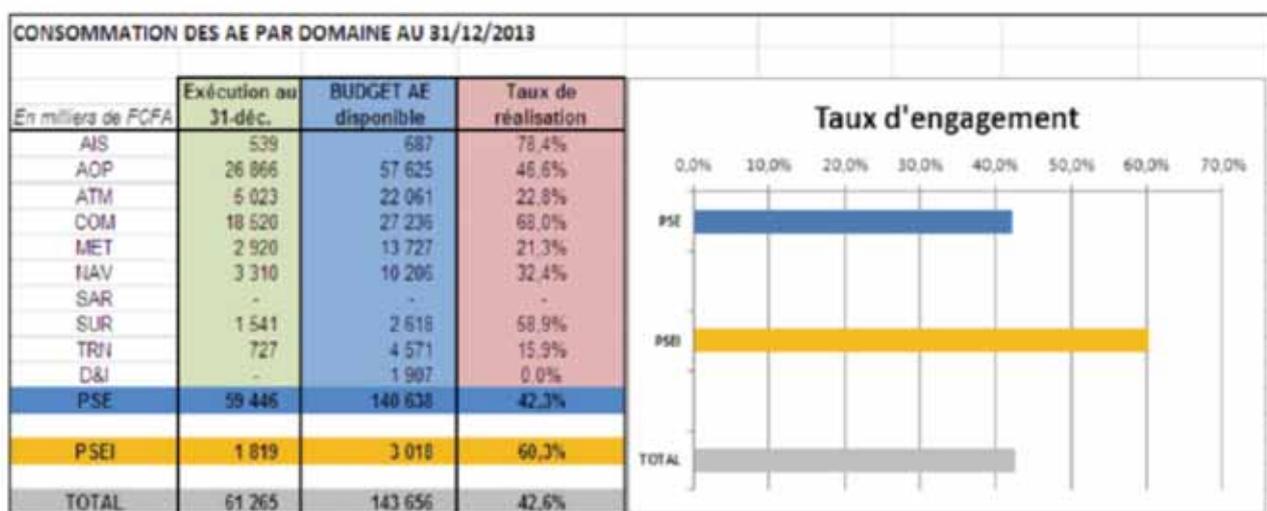


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2013 des Activités Communautaires

Charges d'investissement

- Engagement de dépenses d'équipement à hauteur de 61,265 Mrds FCFA, soit un taux d'engagement de 42,6% des AE disponibles (143,656 Mrds FCFA y

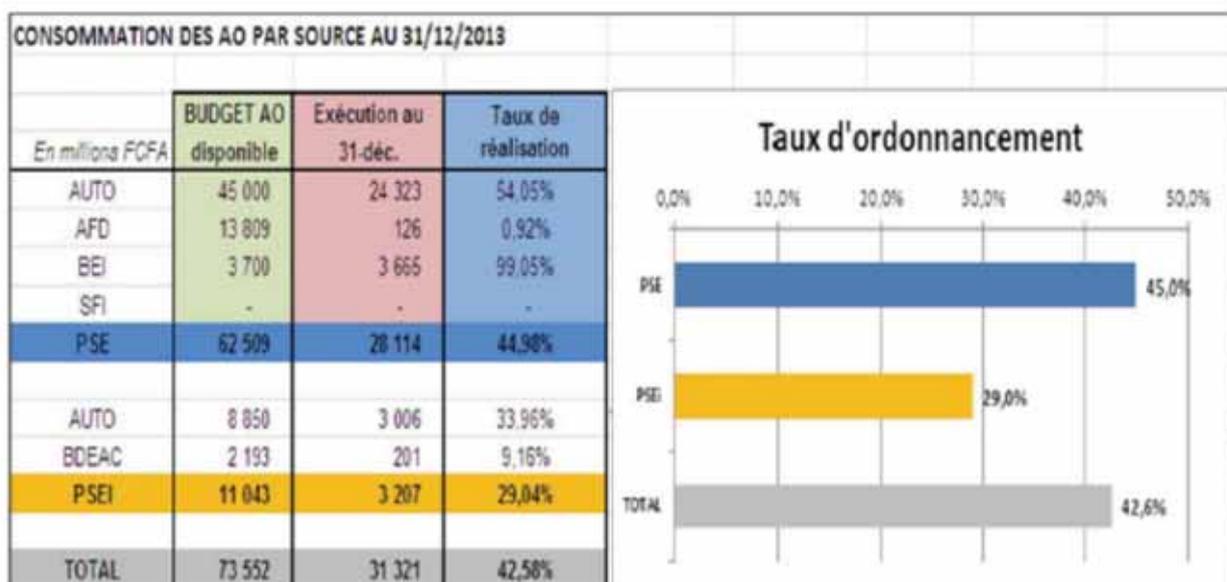
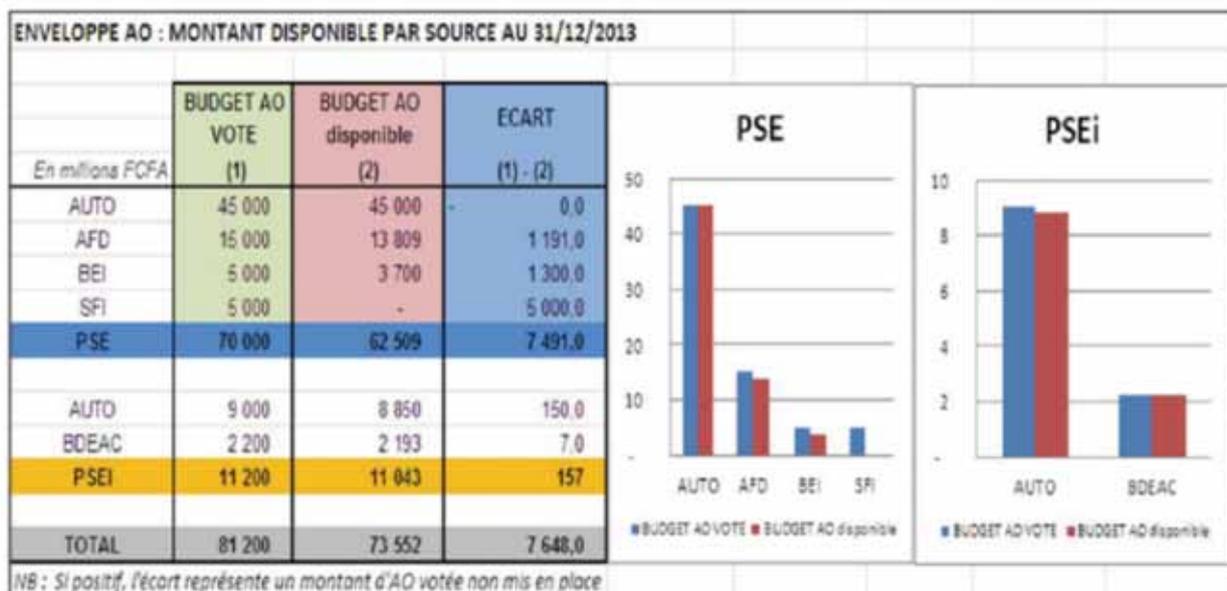
compris les reprises de 2012 pour 8,943 Mrds FCFA et l'utilisation de l'enveloppe des divers et imprévus pour 2,616 Mrds FCFA.





- Ordonnancement des dépenses d'équipement (PSEi et PSE confondus) à hauteur de 31,321 Mrds F CFA soit un taux d'exécution de 42,58% du budget AO

disponible hors remboursement d'emprunts (73,552 Mrds F CFA).



Exécution des Conventions de financement

Au 31 décembre 2013, sur un montant de 15,448 Mrds FCFA, le solde à rembourser (principal) s'élevait à



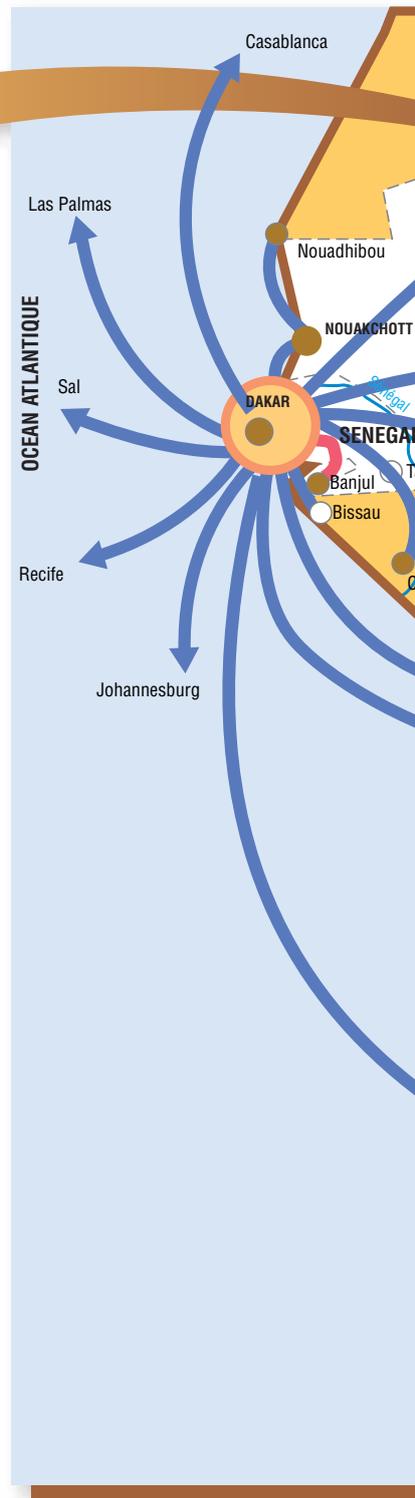
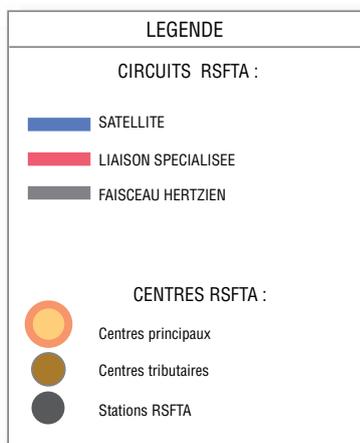


ANNEXES





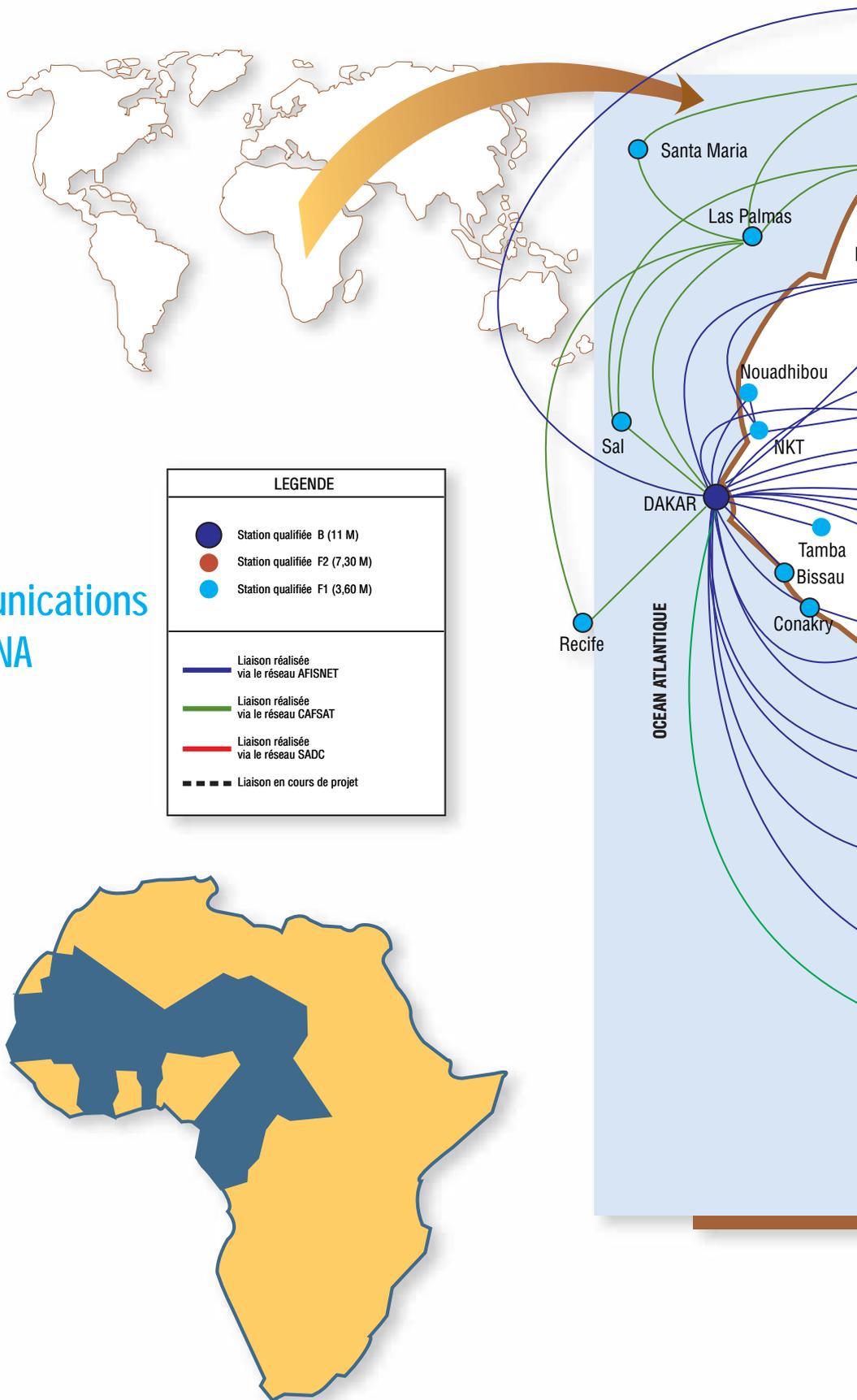
Réseau de Service Fixe des Télécommunications Aéronautiques (R.S.F.T.A)

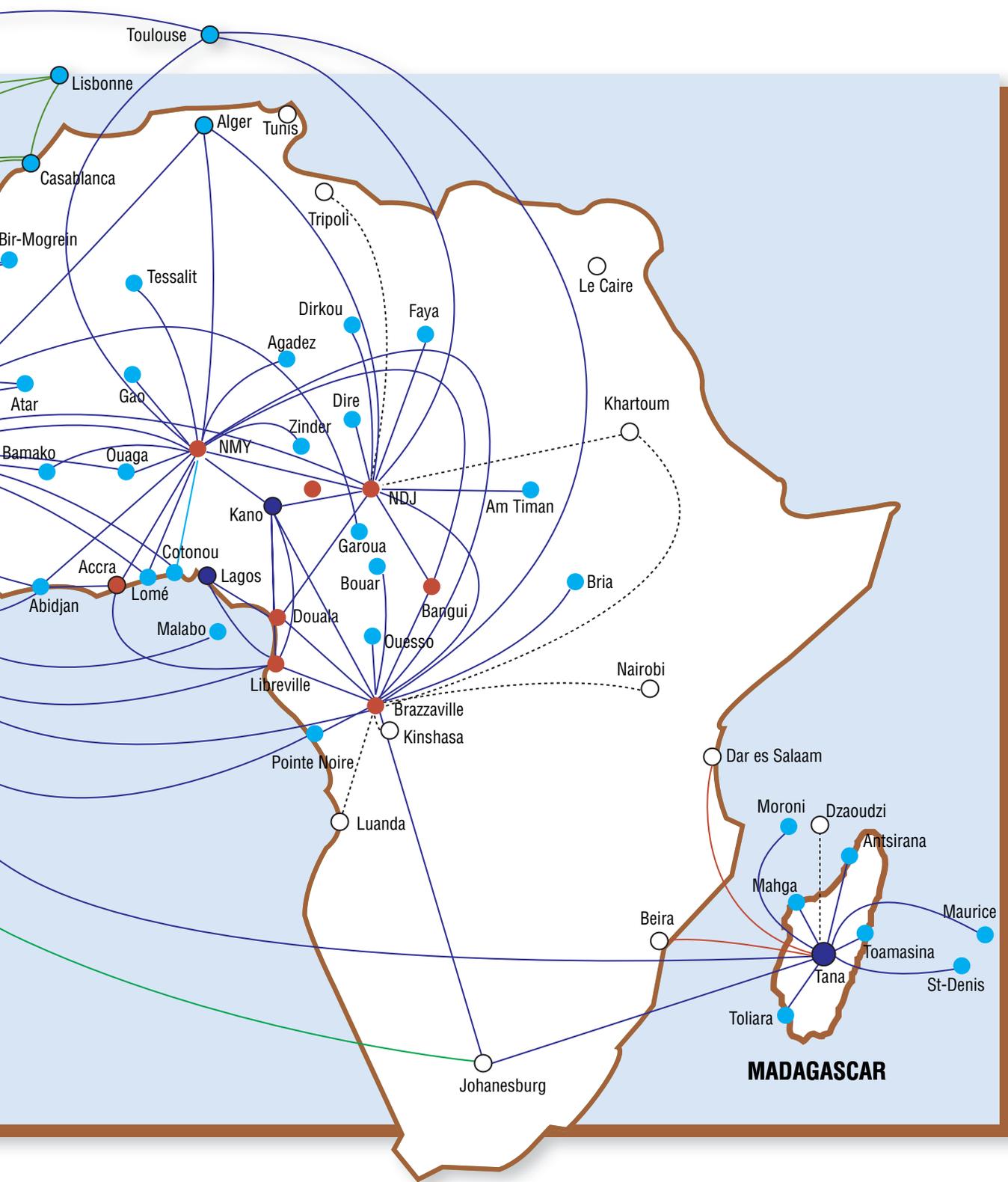






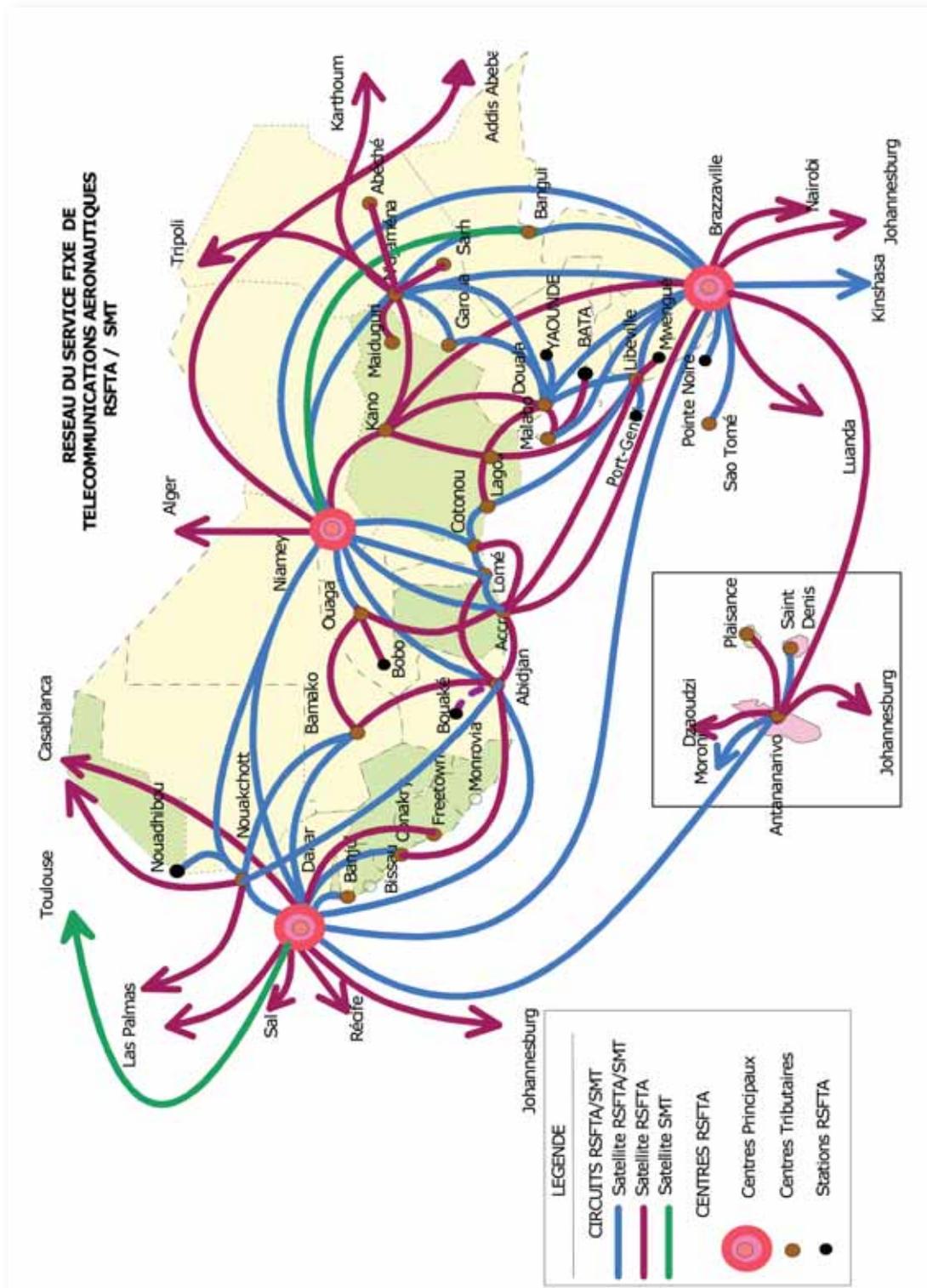
Liaisons de télécommunications par satellite de l'ASECNA





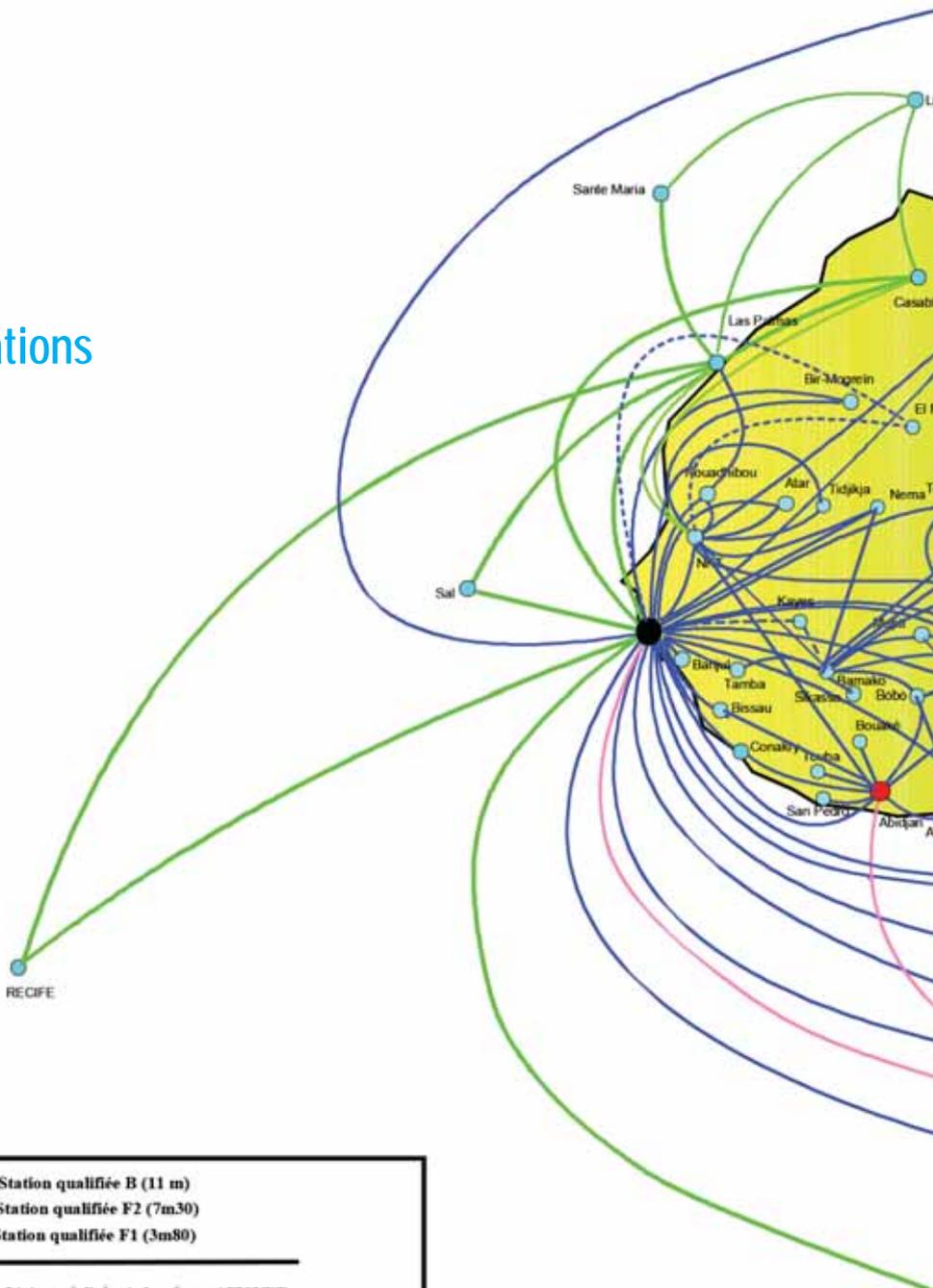


RESEAU DU SERVICE FIXE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES





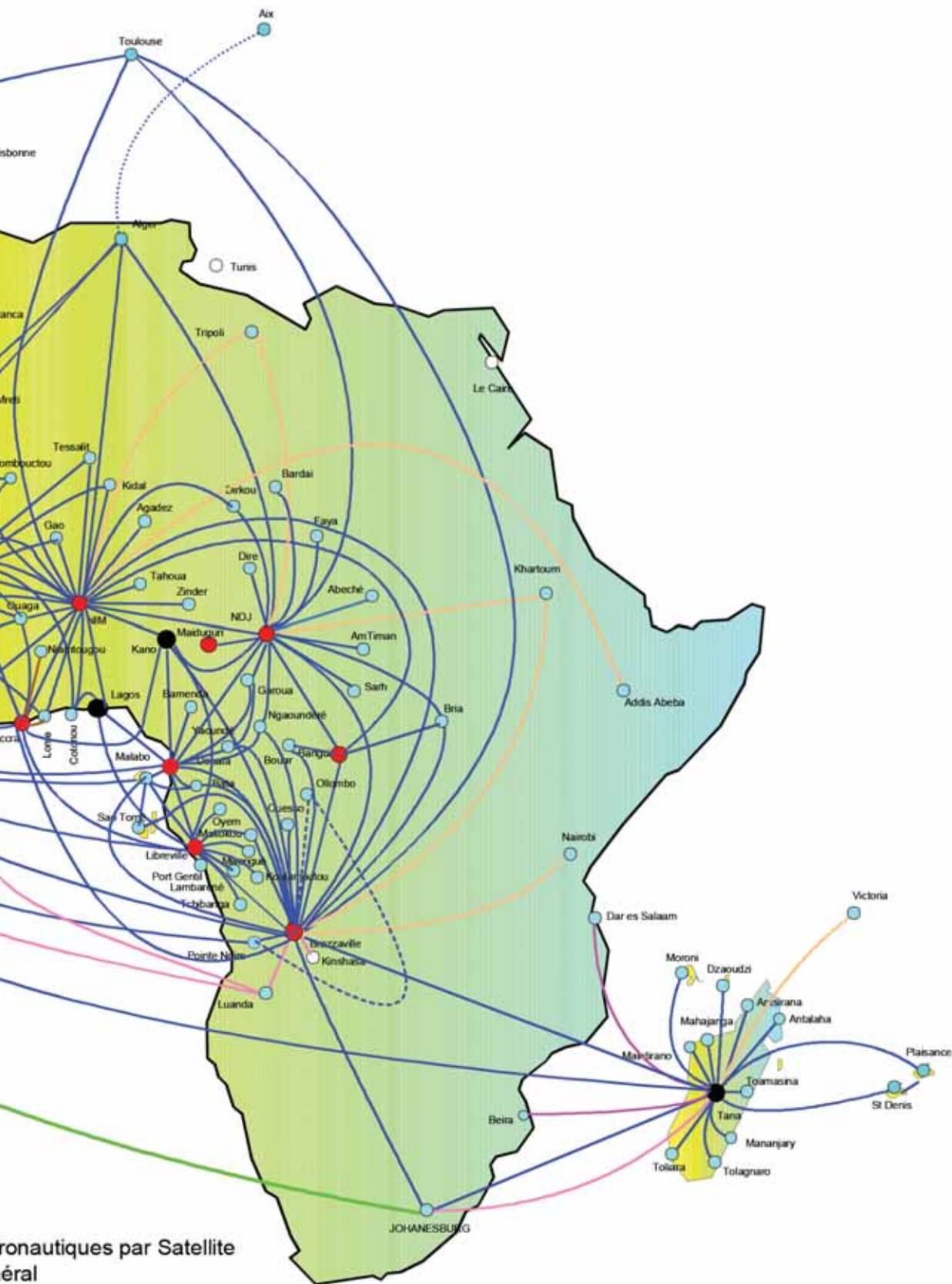
Liaisons de télécommunications aéronautiques par satellite synoptique général



●	Station qualifiée B (11 m)
●	Station qualifiée F2 (7m30)
●	Station qualifiée F1 (3m80)
<hr/>	
—	Liaison réalisée via le réseau AFISNET
—	Liaison réalisée via le réseau CAFSAT
—	Liaison réalisée par interconnexion AFISNET/ SADC
—	Liaison réalisée par interconnexion AFISNET/NAFISAT
—	Liaison réalisée via le réseau GILAT
.....	Liaison en cours de projet

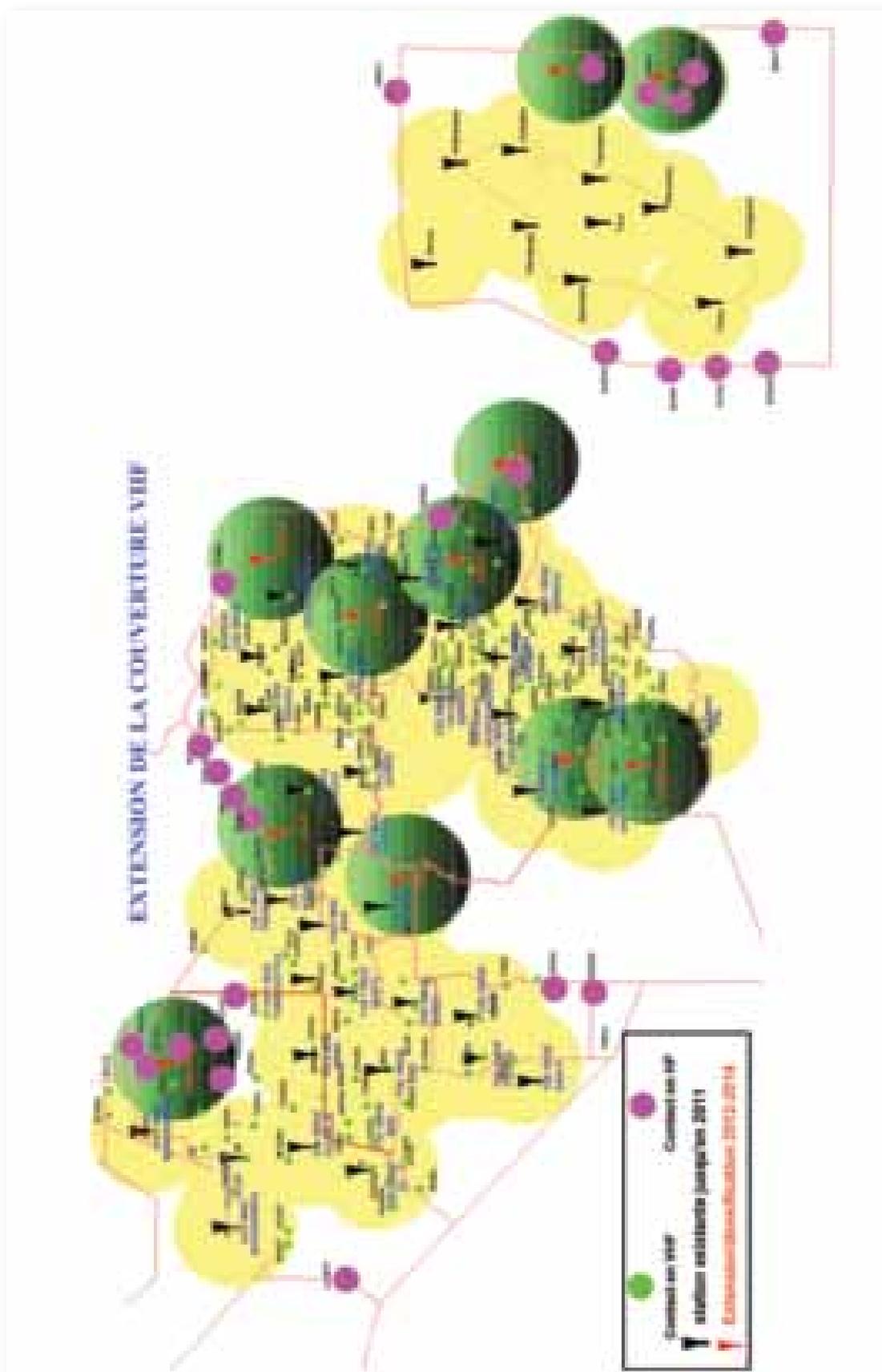
Liaisons de Télécommunications Aéronautiques par Satellite
Synoptique Général





Avioniques par Satellite
Général







ORGANISATION ET MOYENS TECHNIQUES

Les moyens techniques de l'ASECNA

Aérodromes installations et services communautaires de l'Agence dits « de l'article 2 » de la Convention de Dakar

• Liste des 31 aérodromes communautaires

La liste des 31 aérodromes sur lesquels l'Agence assure la conception, la réalisation et la gestion des installations et services ayant pour objet la transmission des messages techniques et de trafic, le guidage des aéronefs, le contrôle de la circulation aérienne, l'information en vol, la prévision et la transmission des informations dans le domaine météorologique, est la suivante : Cotonou,

Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Douala, Garoua, Yaoundé Nsimalen, Bangui, Moroni, Brazzaville, Pointe-Noire, Abidjan, Libreville, Port-Gentil, Franceville, Bissau, Malabo, Bata, Antananarivo, Mahajanga, Toamasina, Bamako, Gao, Mopti, Nouakchott, Nouadhibou, Niamey, Dakar, N'Djamena, Sarh, Lomé, Niamtougou.

• Liste des installations et services confiés à l'ASECNA

Installations et services confiés à l'ASECNA au titre 2 de la convention de Dakar

A) - Navigation Aérienne en route

- Centres d'information en vol
- Centres de contrôle régionaux de la Circulation Aérienne
- Centres et installations de Télécommunications et de Transmission Radio et par fil
- Bureau International NOTAM
- Echanges d'informations météorologiques
- Stations météorologiques de radiosondage, radiovent et radarvent
- Aides en route radio et visuelles
- Centres de veille météorologique.

B) - Aides terminales sur les aérodromes relevant de l'article 2 de la Convention de Dakar

- Contrôle d'approche
- Contrôle d'aérodrome
- Guidage du roulement des aéronefs au sol

- Aides radio et visuelle à l'approche et à l'atterrissage, transmission par fils et radio intéressant les aérodromes de l'article 2 de la Convention de Dakar
- Installations et services d'observations, de transmissions et de prévisions météorologiques
- Bureau de piste et informations aéronautiques
- Services de Sécurité Incendie

C) - Ecoles Inter-Etats de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Installations et services susceptibles d'être confiés à l'ASECNA au titre des articles 10 et 11 de la Convention de Dakar

- Tous les services concernant les aides terminales sur les aérodromes non visés par l'article 2 de la Convention de Dakar
- Chefferie de la météorologie
- Réseaux des stations météorologiques
- Climatologie et assistance météorologique.





Travaux, installations et services susceptibles d'être confiés à l'ASECNA au titre de l'article 12 de la Convention de Dakar

- Exploitation commerciale des aéroports visés ou non dans l'article 2 de la Convention de Dakar
- Toutes constructions ou installations relatives à des services techniques ou commerciaux ou intéressant la défense
- Toutes études ou missions particulières de caractère technique ou économique compatibles avec ses missions essentielles
- Toute gestion d'école de formation de techniciens ressortissants de l'aviation.

Installations ASECNA de l'Article 2 concourant à la sécurité de la navigation aérienne internationale

Centres de veille météorologique :

Brazzaville,
Ivato,
Niamey,
Dakar,
N'Djamena

Aides à la navigation :

Cameroun VOR Mamfé
VOR Yaoundé

Centrafrique VOR Berberati
Comores VOR Moroni
Congo VOR Makoua

Cote d'Ivoire VOR Bouaké
VOR avance de

Bouaké
Gabon VOR Franceville Mvengué
Mali NDB Tessalit
Mauritanie VOR Zouerate
Niger VOR Dirkou
VOR Agadez

Senegal VOR Tambacounda
VOR Ziguinchor

90 Tchad VOR Moundou

Stations de radiosondage :

Douala,
Ngaoundéré
Bangui,
Pointe-Noire,
Ouessou, Abidjan,
Man, Libreville,
Ouagadougou,
Ivato,
Taolanaro,
Bamako,
Tombouctou,

Tessalit,
Nouakchott,
Nouadhibou,
Niamey,
Agadez,
Dakar,
Tambacounda,
N'Djamena,
Sarh,
Moroni.





LISTE DES AERODROMES ARTICLE 10 PAR PAYS

BENIN : (04 aérodromes)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
COTONOU	2 et 10	Contrôlé
KANDI	10	AFIS
NATITINGOU	10	AFIS
PARAKOU	10	AFIS

BURKINA : (16 aérodromes)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
OUAGADOUGOU	2 et 10	Contrôlé
BOBO DIOULASSO	2 et 10	Non contrôlé
ARLY	10	"
BOGANDE	10	"
BOROMO	10	"
DEDOUGOU	10	"
DIAPAGA	10	"
DJIBO	10	"
DORI	10	"
FADA N'GOURMA	10	"
GAOUA	10	"
GOROM-GOROM	10	"
ORODARA	10	"
OUAHIGOUYA	10	"
PO	10	"
SEBBA	10	"

GABON : (10 aérodromes)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
MVENGUE	10	Contrôlé
KOULAMOUTOU	"	AFIS
LAMBARENE	"	AFIS
MAKOKOU	"	AFIS
MOUJLA	"	AFIS
OYEM	"	Contrôlé
PORT-GENTIL	2 et 10	Contrôlé
BITAM	10	AFIS
OMBOUE	10	AFIS
TCHIBANGA	10	Contrôlé

NIGER : (14 aérodromes)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
NIAMEY	2 et 10	Contrôlé
AGADEZ	10	"
DIFFA	"	Non contrôlé
DOSSO	"	"
DOUTCHI	"	"
GAYA	"	"
GOURE	"	"
IFEROUANE	"	"
LA TAPOA	"	"
MARADI	"	"
N'GUIGMI SUD	"	"
OUALLAM	"	"
TAHOUA	"	"
ZINDER	"	Contrôlé

GUINEE EQUATORIALE : (01 aerodrome)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
Bata	10	AFIS

MALI : (12 aérodromes)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
BAMAKO	02 et 10	Contrôlé
GOUNDAM	10	AFIS
KAYES	"	Contrôlé
KENIEBA	"	Non contrôlé
MANATALI	"	"
MOPTI	"	contrôlé
NARA	"	Non contrôlé
NIORO	"	contrôlé
TESSALIT	"	Non contrôlé
TOMBOUCTOU	"	contrôlé
YELIMANE	"	Non contrôlé
SIKASSO	"	AFIS



CENTRAFRIQUE : (33 aérodromes)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
BANGUI	2 et 10	Contrôlé
ALINDAO	10	Non contrôlé
BAKOUMA	"	"
BAMBARI	"	"
BANGASSOU	"	"
BATANGAFO	"	"
BERBERATI	"	Contrôlé
BIRAO-POSTE	"	Non contrôlé
BOCARANGA	"	"
BODA	"	"
BOSSANGO	"	"
BOUAR	"	"
BOZOUM	"	"
BRIA	"	"
CARNOT	"	"
GAMBOULA	"	"
GRIMARI	"	Non contrôlé
KAGA-BANDORO	"	"
KEMBE	"	"
KOUANGO	"	"
M'BOKI	"	"
MELLE-GORDIL	"	"
MOBAYE	"	"
NDELE	"	"
OBO NGUILINGUILI	"	"
OBO-POSTE	"	"
OUANDA	"	"
OUANDA DJALLE	"	"
PAOUA	"	"
RAFAI	"	"
YALINGA	"	"
ZEMIO	"	"
BOUCA	"	"

TCHAD : (19 aérodromes)

Aérodrome	Article	Type d'aérodrome
N'DJAMENA	02 et 10	Contrôlé
MOUNDOU	10	Contrôlé
FAYA-LARGEAU	10	Contrôlé
ABECHE	10	Contrôlé
AM-TIMAN	10	AFIS
BONGOR	10	AFIS
BOL	10	AFIS
MONGO	10	AFIS
BOKORO	10	AFIS
MAO	10	AFIS
OUNIANGA KEBIR	10	AFIS
DOBA	10	AFIS
BILTINE	10	AFIS
BOUSSO	10	AFIS
PALA	10	AFIS
ATI	10	AFIS
LAÏ	10	AFIS
BARDAÏ	10	AFIS
FADA	10	AFIS





DONNÉES COMPLÉMENTAIRES FINANCES

• Le système de redevances de route tarifs et conditions d'applications

Préambule

L'ASECNA est chargée de la conception, de la réalisation et de la gestion — aussi bien pour la circulation en route que pour l'approche et l'atterrissage des installations et services ayant pour objet : les communications aéronautiques, le guidage et l'information des aéronefs, le contrôle de la circulation aérienne, la prévision et la transmission des informations dans le domaine météorologique.

Elle assure, à ce titre, les services destinés à garantir la régularité et la sécurité des vols ainsi que la protection météorologique dans la totalité de l'espace aérien dévolu aux Etats membres par les Plans Régionaux établis par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

Elle met en oeuvre, à cet effet, la totalité des aides radio à la navigation aérienne et des services d'information de vol, de contrôle et de météorologie des Régions d'Information de Vol

(FIR) de : ANTANANARIVO - BRAZZAVILLE - DAKAR OCÉANIQUE – DAKAR TERRESTRE - N'DJAMENA - NIAMEY.

Elle fournit également ces mêmes services sur 25 aéroports internationaux et une centaine d'aéroports nationaux. En rémunération des services mis à la disposition des usagers, l'Agence perçoit, depuis le 1er janvier 1962, pour chaque vol effectué dans les espaces aériens des Etats membres de l'Organisation, une redevance dite "Redevance d'Usage des Aides et Services de Route", dont le fondement est conforme à l'Article 15 de la Convention de Chicago et aux recommandations du Conseil de l'OACI en la matière.

Le barème est publié dans le Manuel d'Information Aéronautique de l'ASECNA, et amendé chaque fois que nécessaire par circulaires d'information émises par les bureaux NOTAM Internationaux d'Antananarivo, Brazzaville et Dakar.

• Modalités et Perception de la redevance de route

Conditions d'application

La redevance d'usage des aides et services de route gérée par l'ASECNA est due quelles que soient les conditions dans lesquelles le vol est accompli (IFR ou VFR), et quel que soit le lieu de départ et le lieu de destination ; elle n'est perçue qu'une fois pour un vol effectué à l'intérieur d'une ou plusieurs Régions d'Information de Vol relevant de la compétence de l'ASECNA.

La redevance est généralement due par l'exploitant de l'aéronef.

En effet, l'Agence ne connaît pas et n'a pas à connaître les accords d'affrètement d'aéronefs intervenus entre exploitants et propriétaires.

Pour l'ASECNA, en matière de redevance de route l'exploitant de l'aéronef est l'exploitant sous lequel le vol est identifié au moyen de son indicatif compagnie, ou de son numéro de vol, tel qu'il figure dans le DOC OACI 8585 (Indicatifs des Exploitants d'Aéronefs et des Administrations et Services Aéronautiques).

Dans tous les cas où l'exploitant ne peut être identifié, le propriétaire de l'avion est réputé être l'exploitant et la facture est établie à son nom.

Pour les exploitants privés ou sociétés n'ayant pas d'indicateur à trois lettres (trigramme) au DOC 8585, l'exploitant est celui qui figure dans les registres aéronautiques de chaque pays, à la mention propriétaire ou exploitant, si celle-ci est indiquée.





Exonération

Seuls les aéronefs militaires ainsi que les aéronefs des services officiels des Etats membres de l'ASECNA sont exonérés de la redevance.

Les aéronefs militaires et les aéronefs des services officiels appartenant à des Etats non membres de l'ASECNA sont assujettis de plein droit au paiement de la redevance au même titre que les avions civils de toute nationalité.

BARÈME ET TARIF

a) Aéronefs d'un poids inférieur à 14 tonnes

Pour les aéronefs d'un poids compris entre 4 et 14 tonnes, il est appliqué un tarif forfaitaire à chaque vol effectué quelle que soit la distance parcourue. Ce tarif est fixé chaque année et dépend du type de vol réalisé :

- Vol Domestique ou Régional (exécuté sur le Territoire

National ou entre Etats membres de l'ASECNA sans escale hors Etats membres ASECNA) = 84,99 Euros (soit 55 570 FCFA)
- Vol International = 204,13 Euros (soit 133 901 FCFA).

b) Aéronefs d'un poids supérieur à 14 tonnes

Pour les aéronefs d'un poids supérieur à 14 tonnes, la redevance est déterminée en fonction du type d'aéronef et de la distance totale parcourue sous le même numéro de ligne, quel que soit le nombre d'escales.

Chaque vol est affecté d'un coefficient qui est déterminé en fonction du poids de l'avion d'une part, de la distance totale parcourue dans les Régions d'Information de Vol ASECNA, d'autre part.

Le poids dont il est fait mention dans la détermination des catégories d'avions est le poids maximum autorisé au décollage prévu dans le Certificat de Navigabilité ou dans le Manuel d'Exploitation ou, à défaut, dans tout autre document officiel équivalent.

La redevance due sera égale au produit du coefficient applicable à chaque vol par l'unité de redevance. Le tarif de l'unité de redevance est révisé chaque année.

Tarif

cf. site web : www.ais-asecna.org

Unité de redevance (valeur du point) :

Vol International = 102,06 Euros équivalant à (66 947 FCFA) au taux de change le 1.1.2011

Vol Régional = 81,65 Euros (53 559 FCFA)

Vol Domestique = 66,34 Euros (43 516 FCFA)

Table des coefficients de vol

Poids (tonnes)	Distance (Km)			
	0/750	750/2000	2000/3500	> 3500
14-20	1	5	12,0	20
20-50	1,2	6	14,4	24
50-90	1,4	7	16,8	28
90-140	1,6	8	19,2	32
140-200	1,8	9	21,6	36
200-270	2	10	24,0	40
270-350	2,15	10,75	25,8	43
350-440	2,3	11,5	27,6	46
440-540	2,45	12,25	29,4	49
540-650	2,6	13	31,2	52





Règlement

La redevance doit être payée au plus tard 30 jours après la date d'envoi de la facture. Les factures doivent être payées à PARIS, et à PARIS seulement. L'ASECNA est habilitée par ses Etats membres à prendre toutes les dispositions réglementaires nécessaires pour assurer le

recouvrement des redevances de route. En cas de litige, seuls les tribunaux des Etats membres de l'ASECNA sont compétents à moins que l'ASECNA ne préfère saisir une autre juridiction compétente.

Perception

L'ASECNA est chargée de percevoir la redevance au nom de ses Etats membres.

Les redevances de route font l'objet d'une facturation mensuelle adressée aux usagers; la facture est accompagnée d'un relevé des vols correspondants pour le mois donné.

Cette facture est libellée en Euros.

A partir du 1er Novembre 2011, le règlement des factures émises pour paiement cash se fera par carte électronique sur les aérodromes suivants :

ABIDJAN, ANTANANARIVO, BAMAKO, BISSAU, BOBO DIOULASO, COTONOU, DAKAR, FRANCEVILLE, GAO, LIBREVILLE, LOME, MAHAJANGA, MALABO, MOPTI,

NIAMEY, NIAMTOUGOU, NOUADHIBOU, NOUAKCHOTT, OUAGADOUGOU, PORT GENTIL, TOAMASINA

Le paiement cash liquide n'est pas accepté.

Les réclamations éventuelles se rapportant à la facturation doivent être transmises au Service Recouvrement de la Paierie ASECNA à Paris, soit par lettre, soit par télex ou Fax.

En particulier, il est expressément demandé que les retenues opérées pour cause d'erreur sur une facture soient signalées lors du règlement de celle-ci, afin d'éviter des erreurs d'imputation.

Les réclamations justifiées font l'objet d'une note de crédit compensatoire adressée à la compagnie.



RAPPORT ANNUEL 2013



32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00 - Fax (221) 33 823 46 54